

RIVES DE L'YON

>DOSSIER
Budget 2017

>AGENDA
Préparer l'été à Rives de l'Yon

A un vol de libellule de la Roche,
découvrez *Rives de l'Yon*,
le courant vert.



Un premier budget Commune Nouvelle

Des projets en marche !!!!...

La capacité d'autofinancement de la commune a progressé de 10.5 % car les recettes de Rives de l'Yon ont augmenté en 2016, en raison de la création de la Commune Nouvelle. En même temps nous avons MAITRISÉ nos dépenses de fonctionnement, la dette diminuant aussi de 14.7 % et les charges financières de 20.3 %.

Le budget 2017, dont vous découvrez les détails à partir de la page 24, est un budget opérationnel afin de réaliser les projets qui vont dans le sens de l'amélioration des conditions de vie et de services des Rivayonnaises et des Rivayonnais.

Rives de l'Yon, riche de ses 4300 habitants, « enclenche » son projet Commune Nouvelle au sein de la Roche-sur-Yon Agglomération tout en contenant le niveau des dépenses de fonctionnement.

Nous vous proposons 4 axes d'actions :

Le 1er d'entre eux : les équipements scolaires. L'effectif global des enfants scolarisés à Rives de l'Yon augmente, prenant en compte notamment les familles du Tablier, les écoles publiques Dolto maternelle, Vallée de l'Yon et l'accueil périscolaire de Chaillé ont un besoin URGENT de restructuration et d'agrandissement, notamment les surfaces réservées à la sieste des enfants. Nous avons en même temps à répondre à l'attente des parents, des équipes pédagogiques et de nos agents pour la restauration scolaire du groupe Dolto.

Faire en sorte que les repas des enfants puissent se faire hors des locaux scolaires, mais à proximité, et imaginer un lieu de restauration scolaire bien dimensionné, neuf, moderne et adapté à d'autres modes de cuisine ou de préparation des repas, tels sont nos objectifs et nos priorités.

Le 2ème axe retenu concerne le sport, les pratiques sportives et la vie associative en général. A Chaillé, les toitures de la salle de sports et la salle polyvalente seront rénovées et isolées. Il sera également question d'une étude de restructuration du hall d'accueil, bar et office.

Le 3ème axe retenu vise la restructuration des 2 bourgs. A Saint-Florent-des-Bois, la priorité est donnée à la coulée verte pour conforter l'activité commerciale de nos commerces et du marché mensuel en prenant en compte la liaison avec les abords de l'Eglise et de la mairie et la proximité du ruisseau, véritable « poumon vert » du bourg.

A Chaillé, les réflexions conduites visent à améliorer la visibilité du commerce de proximité pour en favoriser son développement et créer la liaison entre le pont et la maison des libellules.

Il s'agit aussi de conforter l'activité associative autour de la mairie et des écoles.

Le 4ème axe : La santé publique. L'association « Rives de l'Yon » santé regroupe les professionnels de la commune afin de conforter le projet local de santé et préparer la création de la maison de santé pluridisciplinaire dans l'environnement des Tilleuls. Le conseil municipal soutient et participe à la coordination santé animée par Evelyne Rambaud, d'autre part la commune vient de faire l'acquisition foncière comprenant une maison d'habitation à l'angle de la place des Tilleuls et la santé départementale.

Nous avons fait le choix d'être accompagnés par l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée pour guider nos choix et nous inspirer de leur expertise dans un grand nombre de réalisations.

Nous saluons ici le travail de nos services, les élus des commissions bâtiments, vie scolaire et périscolaire, les parents qui y sont associés et nos divers partenaires dont l'Etat, la Région, le département et l'agglomération qui contribueront à hauteur de 720 000 € pour l'ensemble de nos projets structurants.

Vous savez aussi compter sur nos engagements de développement durable dans nos actions dont la biodiversité, le fleurissement, la protection de notre nature et la mise en valeur de certains sites ; à ce titre, nous avons confié à 2 étudiants en licence et master et à un groupe de 5 lycéens du Lycée Nature le soin de travailler sur notre territoire pour qu'ils nous apportent leurs connaissances et leur vision sur l'aménagement de la commune.

Pour conclure, nous attirons votre attention sur l'arrivée du bus en lignes régulières début septembre. Belle et grande évolution de nos pratiques de déplacement vers la Roche-sur-Yon pour 1.30 € le ticket en oubliant de temps en temps ou régulièrement notre voiture.

Les beaux jours en perspective de l'été nous invitent aussi à pratiquer les activités de plein air (vélos et autres) et à nous ouvrir aux autres, changer nos habitudes, accueillir notre famille, nos amis.

Nous accueillerons fin Août des Roumains de CRASNA notre commune jumelée.

Bon et bel été.

Jean-Louis BATIOU
Maire de RIVES de l'YON

Bruno DREILLARD
Maire délégué de la commune déléguée de Chaillé-sous-les-Ormeaux



19 Août - Emmanuel MACRON, alors ministre de l'économie et du numérique est reçu à l'entreprise Argilus à Chaillé-sous-les-Ormeaux

JEUDI 13 OCTOBRE 2016

Le Conseil Municipal décide d'instituer la taxe d'aménagement au taux de 3 % sur l'ensemble du territoire. Il exonère totalement les logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des PLAI – prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit – ou du Prêt à Taux Zéro +) et partiellement les logements financés avec un PTZ+ à raison de 50 % de leur surface.

Le Conseil Municipal valide la liste définitive des membres du Conseil des Sages comme suit :

Dominique BIDAULT, Président,
Pierre ROCHEREAU, Vice-président,
André BOUTI, Secrétaire,
Daniel GILBERT, Secrétaire adjoint,
Brigitte MANDIN, Chantal LECOINQUE, Bernard JAUDEAU, Pierre BOUREAU, Bernard FRANCOIS, Claude NOUGAREDE, Jacques CRAIPEAU, Gustave GUILBAUD, Jean-Claude MAZOUIN, Jacky CHARRIEAU

COMPTES RENDUS DE CONSEILS

TARIFS DES SALLES COMMUNALES CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX Salle polyvalente et salle de sports Elie LAURENT

PARTICULIERS

Nature de la location	SALLE 1 et 2		SALLE 2		Chauffage	Appareil de cuisson		Chambre froide		Laverie
	Com-mune	Hors Com-mune	Com-mune	Hors Com-mune		Com-mune	Hors Com-mune	Com-mune	Hors Com-mune	
Mariages, repas, anniversaires										
1/2 journée	240	320	110	170	25	40	55	25	40	10
1 journée	310	390	130	190	50	55	70	35	50	20
1 journée supplémentaire consécutif à une location	50% des tarifs appliqués ci-dessus									
Vins d'honneur	90	120	70	100	25	20	30	10	20	10
Location de la salle de sports Elie LAURENT de Chailly-sous-les-Ormeaux (pour des vins d'honneur uniquement)	65									

ASSOCIATIONS

Nature de la location	SALLE 1 et 2		SALLE 2		Chauffage	Appareil de cuisson		Chambre froide		Laverie
	Com-mune	Hors Com-mune	Com-mune	Hors Com-mune		Com-mune	Hors Com-mune	Com-mune	Hors Com-mune	
Manifestations à but caritatif organisées par une association de la commune	GRATUIT									
Manifestations gratuites										
>assemblées générales, arbres de Noël, galettes des rois, réunions	0	160	0		*	0	50	0	30	10
>repas associatifs sans participation financière des convives						50		30		
Manifestations payantes										
Soirées culturelles, bourses/vides grenier (théâtre, spectacle, concert, conférence débat...) et Jeux/Concours (lotos, cartes, palets, cartes...)	105	190	60	100	*	50		30		10
Banquet/Buffets/Soirées dansantes avec participation financière des convives	120	205	80	120	*	25	50	15	30	10

Dans l'éventualité où la salle serait laissée dans un état de malpropreté, un forfait de 100 euros OU de 150 euros (en cas de location des appareils de cuisson et de la chambre froide) sera facturé au locataire pour le ménage

*Tarifs chauffage

>1/2 journée = 25 euros

>1 journée = 50 euros

Le chauffage est mis en service du 15 octobre au 15 avril

Supplément de location

>à la charge du LOCATAIRE : 20 euros par jour et par appareil branché

>à la charge du TRAITÉUR : 30 euros par jour et par camion frigorifique

Les tarifs des concessions de terrains dans les cimetières et espace funéraire sont maintenus pour l'année 2017
A Saint-Florent-des-Bois

Concessions de terrain		Concessions de columbarium			Concession de cavurne		
30 ans	50 ans	10 ans	15 ans	30 ans	10 ans	15 ans	30 ans
90 €	120 €	200 €	300 €	500 €	150 €	230 €	450 €

A Chaillé-sous-les-Ormeaux

Cases de columbarium			Cavurnes du columbarium		Stèle jardin du souvenir et droit d'insertion d'une plaque	Dispersion des cendres
30 ans	50 ans	Participation demandée, si intervention des employés communaux pour ouverture et fermeture de case	30 ans	50 ans	30 ans	
600 €	700 €	50 €	100 €	150 €	30 €	GRATUIT

Les tarifs des photocopies sont maintenus :
A Saint-Florent-des-Bois

	A4 N/B recto/verso	A3 N/B recto	A4 couleur	A3 couleur
PARTICULIERS				
Papier non fourni	0,15 €	0,30 €	Non autorisé	Non autorisé
Papier fourni	0,05 €	0,10 €	Non autorisé	Non autorisé
ASSOCIATIONS				
Papier non fourni	0,05 €	0,10 €	0,25 €	0,50 €
Papier fourni	Gratuit	Gratuit	0,15 €	0,30 €

A Chaillé-sous-les-Ormeaux

Formats des photocopies	Tarifs année 2016
Format A4, recto	0,17 €
Format A4, recto-verso	0,24 €
Format A3, recto	0,34 €
Format A3, recto-verso	0,42 €

>les droits de place sont maintenus

JEUDI 12 JANVIER 2017

Dans le cadre des projets communaux dans le secteur médico-social, avec notamment le projet de construction d'une maison de santé et de logements aidés, le Conseil Municipal décide d'acquérir, le fond de la parcelle située au n°14, rue Georges Clémenceau – Saint-Florent-des-Bois pour un montant de 14 000 €

JEUDI 2 FÉVRIER 2017

Le Conseil Municipal décide l'élaboration d'un Plan de paysage, sous réserve d'être lauréat de l'appel à projets (les 25 lauréats seront connus en juillet 2017). Les crédits nécessaires au financement de cette opération seront inscrits au budget communal – Année 2017.

Le Conseil municipal donne un avis favorable à l'enquête publique relative au projet d'implantation d'un parc composé de 4 éoliennes et d'un poste de livraison sur les communes de Thorigny et Château-Guibert présenté par la Sté Ferme Eolienne de Thorigny.

Le Conseil Municipal valide le projet de convention entre la commune et le lycée EPLEFPA Nature de la Roche-sur-Yon pour une conduite de projets de gestion et de valorisation des patrimoines dans le cadre d'une démarche de « projet tuteuré », conduite de projets menée par des étudiants en Brevet de Technicien Supérieur Agricole et Gestion et Protection de la Nature (B TSA GPN).

JEUDI 3 MARS 2017

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de ses membres, de relancer, sur la commune Rives de l'Yon, l'action « Interventions Musique et Danse en milieu scolaire », à compter de l'année scolaire 2017/2018.

Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2017:

Monsieur le Maire a présenté au Conseil Municipal un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport, qui a donné lieu à un débat, a été approuvé par le Conseil Municipal.

PROBLEME D'ADRESSAGE

Nous avons constaté que certaines adresses sont erronées sur le dernier annuaire paru. Nous cherchons l'origine de cette erreur afin de pouvoir la corriger.

Nous vous précisons qu'aucune adresse n'a été modifiée suite au passage en Commune Nouvelle.

MAIRIES DE RIVES DE L'YON

Mairie déléguée de Saint-Florent-des-Bois

4 place de l'Église
Saint-Florent-des-Bois
85310 RIVES DE L'YON
Tel : 02 51 31 90 35
Fax : 02 51 46 75 42
info@saintflorentdesbois.fr
www.saint-florent-des-bois.com

Horaires d'ouverture de l'accueil de votre mairie

LUNDI	Fermé	14h - 17h30
MARDI	9h - 12h30	14h - 17h30
MERCREDI	9h - 12h30	14h - 17h30
JEUDI	9h - 12h30	Fermé
VENDREDI	9h - 12h30	14h - 17h30
SAMEDI	9h - 12h	Fermé

Mairie déléguée de Chaillé-sous-les-Ormeaux

13 rue de la mairie
Chaillé-sous-les-Ormeaux
85310 RIVES DE L'YON
Tel : 02 51 34 92 43
mairiechaillesouslesormeaux@wanadoo.fr
www.chaillesouslesormeaux.fr

Horaires d'ouverture de l'accueil de votre mairie

LUNDI	8h30 - 12h15	Fermé
MARDI	8h30 - 12h15	14h - 17h30
MERCREDI	8h30 - 12h15	Fermé
JEUDI	8h30 - 12h15	Fermé
VENDREDI	8h30 - 12h15	14h - 17h30
SAMEDI	9h - 12h	Fermé



ATTENTION AU BRUIT !

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils motorisés (tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses ou scies) sont sources de nuisances sonores et réglementés par un arrêté préfectoral.

Un rappel s'impose pour vous informer des horaires autorisés pour effectuer ces travaux :

Du LUNDI au VENDREDI : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 20 h 00

Le SAMEDI : de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

Les DIMANCHES et JOURS FÉRIÉS : de 10 h 00 à 12 h 00



VOUS NE RECEVEZ PAS VOTRE ROCHE PLUS

Roche Plus est diffusé tous les mois gratuitement dans les boîtes à lettres des habitants de La Roche-sur-Yon Agglomération (11 numéros par an avec un numéro unique en juillet-août). Si vous n'avez pas reçu votre magazine, n'hésitez pas à le faire savoir à la rédaction du journal. Celle-ci déposera réclamation auprès de son distributeur.

A noter que, même si vous avez apposé un « Stop pub » sur votre boîte aux lettres, vous devez recevoir le Roche Plus.

En attendant de recevoir le prochain numéro chez vous, sachez que quelques exemplaires sont disponibles à la mairie.

CONTACT
02 51 47 47 94
rocheplus@larochesuryon.fr

LES HORAIRES DU BUREAU DE POSTE CHANGENT



LA POSTE

Depuis le 1er mars, les horaires du bureau de poste de Rives de l'Yon ont changé.

Lundi 9h - 12h et 14h30 - 16h30

Mardi 9h - 12h et 14h30 - 16h30

Mercredi 9h - 12h

Jeudi 9h - 12h et 14h30 - 16h30

Vendredi 9h - 12h et 14h30 - 16h30

Samedi 9h - 12h

NAISSANCES

A CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

5 octobre : Rose LAURIER ROBLIN
 10 octobre : Kenzo DOUIN
 4 novembre : Callie BÉNÉTEAU
 4 décembre : Célyan CLOUET
 6 avril 2017 : Anaé MOLLÉ

A SAINT-FLORENT-DES-BOIS

6 octobre : Coline ÉVEILLÉ
 26 octobre : Maël CHARRIER
 23 novembre : Baptiste GALMAR BOURGOGNE
 23 novembre : Maïly JEAN-PAUL
 2 décembre : Élias DOSNON
 24 décembre : Elya BIRONNEAU
 27 décembre : Théo MERCIER DURAND
 13 janvier 2017 : Noah MENOTTI BOURSEUIL
 28 janvier : Jules PAPIN
 21 février : Arthur MANDIN
 5 mars : Nina RENARD
 18 mars : Béline BECEL

MARIAGES

A CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

1er octobre : Damien DAVIET et Sonia ORY
 26 novembre : Thomas BIGGS et Leda GEORGIEVA
 4 mars 2017 : Samuel GARANDEAU et Sophie MOREAU
 18 mars : Patrice GUILBAUD et Sandrine FERNANDEZ

A SAINT-FLORENT-DES-BOIS

1er octobre : Arnaud DROUET et Delphine BARDEZ
 7 janvier 2017 : Christophe HEYBERGER et Marina LAZAREVA



DECES

A CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

6 octobre : Jean-François RAYNARD
 29 novembre : Marie-Josèphe CARDINEAU
 2 décembre : Michel FOUCHIER
 10 janvier 2017 : Joseph GARCIA
 9 mars : Marceau FUHRMANN
 17 mars : Simone FUHRMANN
 25 mars : Guy CHARRÉ

A SAINT-FLORENT-DES-BOIS

7 septembre : Giselle DANIEL
 17 septembre : Denis RACLET
 7 octobre : Gérard BROSSARD
 10 octobre : Marie-Bernard BONNENFANT
 17 octobre : Claude VERDEAU
 12 novembre : Odette ROBQUIN
 15 novembre : Annie GIGAUD
 18 novembre : Fabien MARTINEAU
 27 novembre : Odette HUCTEAU
 28 novembre : Joseph POTIER
 4 décembre : Le Comte Louis DE MONTROGNON DE SALVERT
 5 décembre : Marie LEFORT
 16 décembre : Claude PAUPE
 4 janvier 2017 : Elie JAULIN
 20 janvier : Nicolas VRIGNAUD
 24 janvier : Madeleine MÉTHION
 26 janvier : Marie-Josèphe GAUVRETT
 27 janvier : Alice PAPIN
 31 janvier : Yvette JOUOT
 7 février : Nicole ELLEOJET
 10 février : Berthe PILLET
 11 février : Véronique GOULEAU
 16 février : Ginette CHAUVEAU
 20 février : Rémy CHAIGNE
 20 février : Michel VILAIN
 22 février : Pierre BOUREAU
 16 mars : Lucienne BONDIGUEL
 25 mars : Germaine VILAIN
 3 avril : Guy CADOUIN
 5 avril : Hilde GERLACH
 8 avril : Alicia DENIS

MONSIEUR ET MADAME BOILEAU NOUS ONT QUITTÉS

Dans le bulletin municipal 2015 de Chaillé-sous-les-Ormeaux, la commission communale « communication » était heureuse de mettre à l'honneur deux couples fêtant leurs 70 ans de mariage, noce de Platine. Un article avait été réalisé avec les souvenirs des personnes concernées et suite un très bel échange.

A ce jour un couple est décédé : Mr et Mme BOILEAU, habitant du bourg de Chaillé, au 8, rue de la mairie. Ils avaient déménagé à la maison de retraite « Les Roches » de Château Guibert pour des raisons de santé.

Ils se sont endormis définitivement à 4 semaines d'intervalle, le mercredi 27 juillet et le mercredi 24 août.

Nous garderons un très bon souvenir d'Andrée et Paul et adressons à leur famille toute notre sympathie.

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ (CNI)

Nouveau mode de recueil des données

Depuis le 1er mars 2017, toute demande de carte nationale d'identité, à l'instar des passeports, doit être faite auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil. Seules 19 communes en Vendée pourront désormais traiter les demandes.

Pour vos demandes, vous devez désormais vous adresser directement à l'une des mairies disposant d'un dispositif de recueil (19 mairies en Vendée).

Les demandes de CNI se feront sur rendez-vous (possibilités de prendre rendez-vous par téléphone ou via le site internet de la ville de la Roche-sur-Yon www.ville-larochesuryon.fr/254-demarches-en-ligne.htm).

Vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr>.

Néanmoins, il vous est toujours possible de retirer les formulaires CERFA de demande à l'accueil des mairies de Rives de l'Yon.

Un dispositif destiné aux personnes connaissant des difficultés pour se déplacer existe. Pour vous accompagner dans cette démarche, contactez nos services.



CONTACTS

MAIRIE DE SAINT-FLORENT-DES-BOIS
4 place de l'église
Saint-Florent-des-Bois
02 51 31 90 35

MAIRIE DE CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX
13 rue de la mairie
Chaillé-sous-les-Ormeaux
02 51 34 92 43

Où vous adresser pour effectuer votre demande de carte nationale d'identité ?

HÔTEL DE VILLE - SERVICE POPULATION
Place Napoléon
85021 La Roche-sur-Yon cedex
02 51 47 45 23

MAIRIE ANNEXE DU BOURG-SOUS-LA-ROCHE
108 rue du Général Guérin
85000 La Roche-sur-Yon
02 51 37 90 90

MAIRIE ANNEXE DE LA GARENNE
Rue de Friedland
85000 La Roche-sur-Yon
02 51 36 90 16

MAIRIE ANNEXE DE SAINT-ANDRÉ D'ORNAY
28 rue du calvaire
85000 La Roche-sur-Yon
02 51 37 49 95

MAIRIE DE LUÇON
1 rue de l'Hôtel de Ville
85400 Luçon
02 51 29 19 19

MAIRIE DES MOUTIERS-LES-MAUXFAITS
25 avenue Georges Clémenceau
85540 Moutiers-les-Mauxfaits
02 51 98 90 33



RAPPEL

depuis le 1er janvier 2014, les cartes d'identité délivrées à une personne majeure entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prolongées automatiquement de 5 ans (10+5). La prolongation ne nécessite aucune démarche.

Si vous devez voyager à l'étranger, vous pouvez tout de même faire refaire votre carte d'identité sur présentation d'un justificatif (titre de transport, réservation auprès d'une agence de voyage, attestation employeur pour les personnes amenées à voyager à l'étranger pour le travail...).

RÉTABLISSEMENT DE L'AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR LES MINEURS

L'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017.

Ce dispositif s'applique à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...). Tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents doit présenter le **formulaire Cerfa n°15646*01** (téléchargeable sur www.service-public.fr) signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale, une pièce d'identité et une copie d'une pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire.

Renseignements à l'accueil des mairies

L'IGN AUTORISÉ A PÉNÉTRER SUR LES PROPRIÉTÉS PUBLIQUES ET PRIVÉE

Un arrêté a été pris par la Préfecture de la Vendée, afin d'autoriser les agents de l'Institut National de l'information Géographique et forestière (IGN) à circuler librement sur le territoire des communes de Vendée et à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées, closes ou non, à l'exception des maisons d'habitation. (arrêté préfectoral 16-DRCTAJ/1-639).

RECENSEMENT OBLIGATOIRE À 16 ANS

Depuis le 1er janvier 1999, le recensement est obligatoire et universel ; il concerne tous les garçons et filles de 16 ans.

Cette étape du parcours de citoyenneté est fondamentale pour l'inscription aux examens scolaires ainsi qu'au permis de conduire. Elle entraîne l'inscription d'office sur les listes électorales.



IMPORTANT

Tous les Jeunes Français sont tenus de se faire recenser à la mairie entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent.

Les Jeunes habitant de Chaillé-sous-les-Ormeaux se font recenser à la mairie de Chaillé-sous-les-Ormeaux et ceux habitant Saint-Florent-des-Bois se font recenser à la mairie de Saint-Florent-des-Bois.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN ANIMAL ? VOUS AVEZ DES DEVOIRS ET DES OBLIGATIONS...



Responsabilité

Le propriétaire d'un animal est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. (article 1385 du code civil)

Nuisances et agressions sonores

Est concerné le propriétaire qui ne prendrait aucune mesure contre les aboiements de ses chiens à chaque passage de piétons (article 222-16 du nouveau Code pénal)

Le Code pénal prévoit une peine d'un an de prison et 15 000 € d'amende

C'est davantage la répétition des aboiements, leur caractère intempestif, qui sont retenus pour apprécier le trouble, que leur durée.

Le juge civil considère que les bruits d'animaux peuvent générer un trouble anormal de voisinage, de jour, comme de nuit, mais sera enclin à davantage de sévérité pour les cris de nuit, notamment lorsque des chiens sont laissés, la nuit, en liberté.

Divagation

Un chien est considéré comme divagant :

- s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ;
- s'il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel ;
- s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres ;
- s'il est abandonné et livré à son seul instinct.

En conséquence, les chiens et les chats ne peuvent circuler qu'aux conditions suivantes :

- être vaccinés contre la rage ;
- être identifiés par tatouage ;
- être sous la surveillance directe de leur propriétaire.

Le propriétaire d'un chien ou d'un chat doit être en mesure de présenter à toute réquisition un certificat de vaccination antirabique en cours de validité et une carte d'immatriculation de l'animal. (article 213-1 du Code rural)

Déjections canines

Les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leur animal sur la voie publique.

Chiens tenus en laisse

Sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés, tous les animaux domestiques - notamment les chiens - doivent être munis d'un collier et d'une plaque indiquant les nom et adresse du propriétaire.

Sur ces voies et ces lieux, les chiens et autres animaux doivent être tenus en laisse. Celle-ci devra être assez courte pour éviter tout risque d'accident. Les détenteurs de chiens catégorisés doivent les tenir en laisse et muselés. Dans le cas contraire, ces animaux sont considérés en état de divagation et mis en fourrière.



Payez
en toute sécurité



Signalez
un déménagement



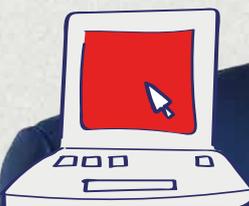
Posez
vos questions et faites
vos réclamations



Calculez
si vous allez payer
des impôts et combien



Déclarez
vos revenus



Retrouvez
vos documents
fiscaux



DÉCLARATION DE REVENUS EN LIGNE

L'impôt s'adapte à votre vie

impots.gouv.fr



LE SITE QUI REND SERVICES



Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google play

Disponible sur
Windows
Store





TRI, CE QUI A CHANGÉ AU 1ER JANVIER 2017 !

La Roche-sur-Yon Agglomération fait évoluer son dispositif de collecte des déchets ménagers. Objectif : poursuivre une politique responsable de collecte et de traitement pour une meilleure maîtrise des coûts, tout en maintenant la qualité du service pour tous.



Près de

70 %

des déchets sur
l'agglomération sont
valorisés contre un peu
moins de 56% en 2010



NOS DÉCHETS EN CHIFFRES

En 2015,

55 227

TONNES

de déchets ménagers
ont été collectées dans
l'agglomération dont :

10 %

en sacs jaunes

28 %

en porte-à-porte
ou en colonnes
enterrées

6 %

en colonnes à verre

56 %

issus des déchèteries
(31 000 tonnes)

L'évolution des consignes de tri

L'extension des consignes de tri des emballages, notamment en plastique, relève de consignes nationales pour recycler davantage et réduire encore le volume des ordures ménagères à enfouir. Désormais, toute la Vendée va trier de la même façon.

Depuis le 1er janvier 2017, tous les emballages plastiques sont acceptés dans les sacs jaunes, permettant ainsi de simplifier le geste du tri. Les résines plastiques sont séparées puis dirigées dans différentes filières pour valorisation. Jusqu'à présent, certaines de ces résines étaient enfouies. Demain, elles seront valorisées.

Sont autorisés dans la collecte sélective, uniquement les déchets d'emballages plastiques, en majorité des emballages de produits alimentaires mis sur le marché par les industriels qui participent au recyclage des déchets via l'éco contribution (le point vert).

Les déchets plastiques « non emballages » (brosse à dent, jouets, poêles, casserole, vaisselle en plastique, pots de fleur,...) seront toujours à jeter avec les ordures ménagères (OM).

Le tri optique ne reconnaissant que l'emballage extérieur, il ne faut pas imbriquer les déchets ; par exemple ne pas mettre une capsule en alu dans un pot de yaourt, un pot de yaourt dans une boîte de conserve... En revanche, pour gagner de la place dans les sacs, pensez à écraser les emballages.

La collecte des papiers en Point d'Apport Volontaires (PAV)

Il nous faut maintenant déposer tous nos papiers, lettres, enveloppes, catalogues, prospectus, publicités, cahiers, livres, post-it ... dans les Points d'Apport Volontaires. Accessibles en continu, les PAV permettent de collecter proprement les papiers. Ainsi, ils peuvent être valorisés par les entreprises papetières qui font face à une pénurie de vieux papiers de haute qualité. Vos vieux papiers servent à produire du papier recyclé de haute blancheur (papier ramette). Ne plus mettre les papiers dans les sacs jaunes, c'est aussi alléger le poids de ces derniers et ainsi contribuer à la prévention des troubles musculo-squelettiques des agents de collecte.

LISTE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRES VERRE ET PAPIER

A Chaillé-sous-les-Ormeaux :

- parking du stade, rue du petit moineau
- la Cocuère

A Saint-Florent-des-Bois :

- place des tilleuls
- parking de la salle de sports, rue du stade
- ateliers Municipaux, rue du Beignon
- les Mollaires
- la Vergne
- le furet

Attention, le jour et l'heure de collecte sont modifiés

Depuis le 1er janvier 2017, les bacs et les sacs jaunes sont collectés le jeudi après-midi. En cas de non collecte des déchets, nous vous invitons à prendre directement contact avec le service déchets de l'agglomération.

Gestion des déchets, comment réduire mes déchets ?

Plusieurs gestes simples peuvent être réalisés au quotidien : respect des consignes de tri ; compostage ; réemploi des déchets verts à domicile (tonte mulching, paillage, broyage...) ; utilisation des équipements à votre disposition (déchèteries, plateforme déchets verts) ; achats responsable (vrac, recharge...) ...

L'agglomération vous aide dans cette démarche en :

- distribuant des sacs jaunes pour trier les emballages
- installant des PAV pour le tri des papiers
- modernisant ses 5 déchèteries
- proposant des outils de compostage (vente de composteurs individuels et livraison)
- sensibilisant le jeune public,
- accompagnant au compostage des déchets alimentaires, ...

LE COMPOSTAGE, UN TAS D'AVANTAGES !

5 bonnes raisons de composter mes déchets biodégradables :

- >> Je réduis jusqu'à 30 % du poids de ma poubelle,
- >> Je fais baisser ma facture de redevance,
- >> Je limite les odeurs dans ma poubelle,
- >> J'utilise ces déchets pour fabriquer un fertilisant pour mon jardin,
- >> Je réalise un geste éco-citoyen.

Exemples de déchets : épluchures de fruits et légumes, restes de repas, filtre et marc de café, fleurs fanées...

33 % des foyers en pavillon individuel étaient équipés d'un composteur au 31/12/2015. 1 228 tonnes de biodéchets ont été valorisés en 2015 soit 8 % du gisement des ordures ménagères résiduelles.

Le pavillon de compostage, une solution collective !

Compost'Yon a installé son chalet de compostage place des Petits Princes à l'entrée de l'école de la Vallée de l'Yon et près du restaurant scolaire à Chaillé-sous-les-Ormeaux.

En 2011, la commission de l'environnement de la commune historique, a opté pour la mise en place d'un composteur collectif, dans le but de recueillir les déchets ménagers du restaurant scolaire et de tous les habitants de la commune de Chaillé. Aujourd'hui, 20 familles se sont inscrites et déposent régulièrement leurs déchets.

Chaque année, le composteur collectif collecte environ 4 tonnes 500 de déchets, transformés en compost redistribué à chaque adhérent Compost'Yon.

RAPPEL CONCERNANT LES DEPOTS SAUVAGES

Il est procédé à la recherche systématique des coordonnées du contrevenant et émission d'un courrier lui rappelant ses obligations réglementaires.

Horaires des déchèteries de La Roche-sur-Yon Agglomération

HORAIRES D'ETE (du 1er mars au 31 octobre)

• **Déchèteries Sainte Anne et Belle Place à La Roche-sur-Yon :**

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Le samedi en continu de 9 h à 18 h

• **Déchèterie de Venansault :**

Le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le vendredi de 14 h à 18 h.

Le samedi en continu de 9 h à 18 h

• **Déchèteries de La Ferrière et de Nesmy :**

Le lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Le samedi en continu de 9 h à 18 h

• **Déchèterie de Thorigny :**

Le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

CONTACT

Service Gestion des déchets ménagers

02 51 05 59 91

Tout savoir sur le tri ?

www.vendeetriplus.fr



COLLECTE ET RECYCLAGE DES TEXTILES PAR LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE, DES INCIVILITÉS CONSTATÉES

Grâce à la générosité du public, les bénévoles de l'unité locale de la Roche-sur-Yon collectent chaque année plusieurs tonnes de textile, linge de maison, chaussures et accessoires. Ces dons sont triés et valorisés par des équipes de bénévoles afin d'être proposés aux personnes accueillies dans les structures de la Croix-Rouge.

Chaque matin, les bénévoles partent à la « ramasse », c'est-à-dire vider les containers disposés dans les communes aux alentours : vêtements, linge de maison, chaussures, sacs, et accessoires sont ensuite triés par d'autres bénévoles au dépôt.

Depuis plusieurs mois, les bénévoles déplorent un accroissement de dépôts de déchets dans les containers : tonte de pelouse, vêtements souillés par de la peinture, vieil électroménager, brique, plâtre...)

Afin que cette initiative de collecte perdure dans le respect de chacun, nous vous remercions de respecter et de suivre les consignes de tri.

Du nouveau à la rentrée...

Le bus arrive à Rives de l'Yon !



R

La ligne impulsyon qui dessert votre commune à partir du 4 septembre

Pratique

Des bus du lundi au samedi pour se rendre à La Roche-sur-Yon.

> Avec nos abonnements annuels, vous bénéficiez en plus de nombreux avantages et 1 trajet ne vous revient qu'à 0,70 € (base 1 A/R par jour de travail).

> Vous êtes salarié ? Bénéficiez de la prime transport ! 50% de votre abonnement est remboursé par votre employeur

(art. L. 3261-1 à L. 3261-4 du Code du Travail), ce qui ramène le trajet à 0,35 € seulement ! (base 1 A/R par jour de travail)

Pour vos trajets ponctuels

> Ticket à l'unité..... 1,30 € *

(valable 1h et permettant une correspondance)

> Ticket journée..... 3,20 € *

(valable une journée sans limite de correspondance)

> Pack de 10 voyages..... 10,90 € *

acheté à l'Espace impulsyon ou auprès d'un dépositaire et chargé sur une carte impulsyon

Pour vos trajets fréquents

Voyagez en illimité avec nos abonnements !

> Abonnement mensuel..... 24 € ou 33 € **

> Abonnement annuel..... 199 € ou 305 € **

> Pour les familles, des tarifs dégressifs existent pour les autres membres du foyer (ex : conjoint ou 2^{ème} ou 3^{ème} enfant).

* tarif au 04/09/2017

** Si vous avez respectivement - 26 ans ou + 26 ans.

Pour plus d'infos

ESPACE impulsyon

3 galerie de l'Empire à la Roche-sur-Yon
Entrée par le 3 Place Napoléon
Arrêt de bus : Napoléon

Horaires d'accueil
- de 8h30 à 18h du lundi au vendredi
- de 9h à 12h30 et de 14h à 17h le samedi

Infos 02 51 37 13 93
Services sur réservation

N°Vert 0 800 856 777

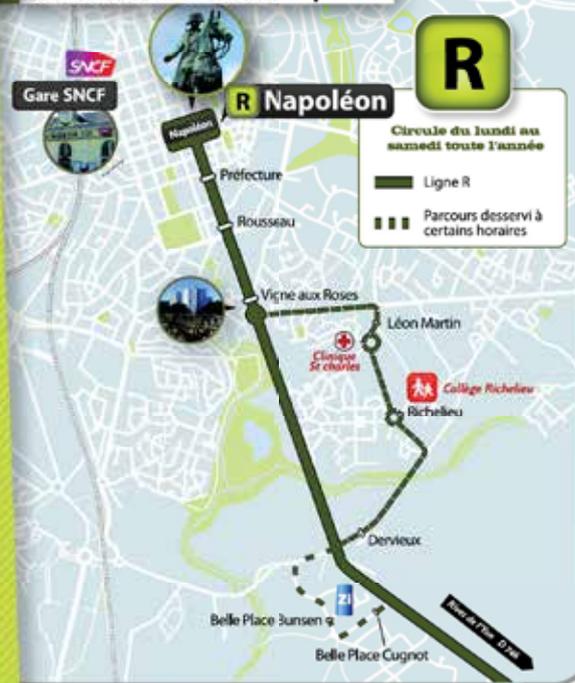
Web www.impulsyon.fr

96% des clients impulsyon sont satisfaits des services proposés.
C'est bientôt à votre tour d'essayer !

Source : Enquête réalisée auprès de 358 clients du réseau impulsyon du 1^{er} au 19 avril 2014.

> Une desserte rapide vers la Roche-sur-Yon

Rives de l'Yon <-> Place Napoléon



Temps de parcours

Rives de l'Yon <-> Place Napoléon
33 minutes



> Une desserte de la piscine, et du collège Richelieu

> Des horaires adaptés toute l'année du lundi au samedi

Exemple des horaires du lundi au vendredi en période scolaire :

Allers*

	d	m	m					
Rives de l'Yon (F. Dolto)	07:16	08:20	12:40	12:47	14:42	16:44	17:47	18:40
Napoléon Hippopotame	07:49	08:53	13:04	13:11	15:06	17:11	18:14	19:04

m : circule le mercredi seulement

d : Circule le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Retours*

	d	m	m					
Napoléon Hippopotame	07:50	08:54	12:15	12:15	14:17	16:12	17:15	18:15
Rives de l'Yon (F. Dolto)	08:20	09:24	12:40	12:47	14:42	16:44	17:47	18:40

m : circule le mercredi seulement

d : Circule le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La ligne R circule également les samedis. Les horaires du samedi seront publiés prochainement.

La ligne ne circule pas les dimanches et jours fériés.



www.impulsyon.fr

impulsyon

LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION

GRUPE RATP | Ry La Roche-sur-Yon Agglomération

*Horaires indicatifs valables à compter du 4 septembre 2017.

Ces horaires peuvent être soumis à modification d'ici le lancement de la ligne.

Tickets en vente au bureau de tabac «La Tabatière» de Saint-Florent-des-Bois



INSCRIPTION TRANSPORTS SCOLAIRES

Rentrée scolaire 2017 : pensez à inscrire vos enfants au transport scolaire

La Roche-sur-Yon Agglomération vous informe que l'inscription au transport scolaire pour la rentrée 2017-2018 se fera à partir du 9 mai 2017 sur le site Internet : www.larochesuryonagglomeration.fr

Attention, le renouvellement de l'inscription au transport scolaire n'est pas automatique d'une année sur l'autre. Il est nécessaire de réaliser un renouvellement d'inscription.

La date limite d'inscription est le 30 juin 2017

Les familles déjà inscrites doivent se munir de l'identifiant et du mot de passe de leur(s) enfant(s) et cliquer sur l'onglet « renouvellement ».

Si vous les avez perdues, vous pourrez :

- trouver l'identifiant sur la carte de transport (chiffre en haut à droite),
- vous faire renvoyer par mail le mot de passe en cliquant sur « mot de passe oublié » sur la page d'accueil de l'inscription au transport scolaire.

Pour les nouvelles inscriptions, il faut cliquer sur l'onglet « nouvelle demande ».

CONTACT

Service Transport scolaire

02 72 78 10 88

transportscolaire@larochesuryon.fr

Leur écrire :

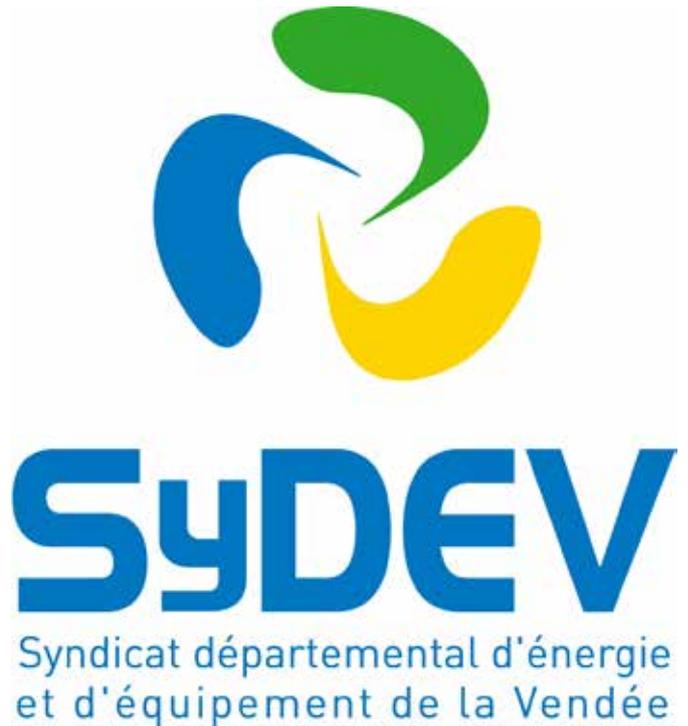
54 rue René Goscinny

85000 La Roche-sur-Yon

Les rencontrer :

70 rue Chanzy - Espace Prévert (2ème étage)

85000 La Roche-sur-Yon



VOTRE ÉLECTRICITÉ EST-ELLE DE BONNE QUALITÉ ?

Le SyDEV, propriétaire du réseau de distribution publique d'électricité, assure le contrôle de la qualité de l'électricité distribuée, pour le compte des communes vendéennes.

Si vous constatez chez vous des variations de la tension électrique et/ou de l'intensité de l'éclairage, un équipement électrique ou électronique moins performant ou s'arrêtant de fonctionner, nous vous invitons à nous le signaler par mail à :

controle.concessionnaire@sydev-vendee.fr

Votre demande sera analysée et, le cas échéant, le SyDEV posera gratuitement un enregistreur de tension sur votre installation électrique. Cette action permettra de détecter les besoins de travaux de renforcement du réseau réalisés sans participation financière pour vous ou votre commune.



L'ASSOCIATION "RIVES DE L'YON SANTÉ" ACCUEILLE UNE NOUVELLE COORDINATRICE

L'association «Rives de l'Yon Santé» vient de recruter une nouvelle coordinatrice santé. Evelyne Rambaud a pris ses fonctions au sein de l'association le 1er mars 2017.

Créée le 10 novembre 2016, l'association «Rives de l'Yon Santé» regroupe les professionnels de santé et les professionnels du médico-social de la commune. Cette association est née du travail réalisé depuis 2 ans par les élus de la commune de Rives de l'Yon et les professionnels de santé.

Un projet de coordination micro-locale des pratiques de soins et de santé

Initié par le Pays Yon et Vie et la commune, ce projet expérimental s'inscrit dans un contexte de désertification médicale sur nos territoires. Il est encadré par le Dr Michel Bass (directeur de l'AFRESC - Association Action Formation Recherche en Santé Communautaire) et soutenu financièrement par la Région Pays de Loire. Depuis 2 ans, les missions engagées par les précédentes coordinatrices santé ont permis d'optimiser l'offre de soins sur la commune. La création de l'association et l'arrivée d'une nouvelle coordinatrice santé vont permettre au projet de perdurer.



Evelyne Rambaud est présente du mardi au vendredi. Elle reçoit sur rendez-vous :
-à Chaillé-sous-les-Ormeaux, le mercredi de 9h à 12h
-à Saint-Florent-des-Bois, le mercredi de 14h à 17h

Accompagnement personnalisé, information et prévention

Succédant à Mélanie Préaucht et Céline Sorano, Evelyne Rambaud a pour mission de développer de nouvelles actions et de pérenniser celles déjà mises en place, à savoir :

- proposer un accompagnement personnalisé auprès des habitants dans leurs démarches et leur projet de santé.
- mettre en place des actions de prévention et des actions collectives auprès des citoyens et des porteurs de projets (groupe sur l'isolement, atelier premiers secours auprès des enfants de CM2 dans le cadre des Temps d'Activité Périscolaires, prévention des chutes auprès des personnes âgées, temps fort autour de la parentalité, atelier produits ménagers à la banque alimentaire, projet de jardin partagé...)
- initier un travail de coopération entre professionnels de santé (réunions de concertation pluriprofessionnelle, coordination quotidienne autour de situation individuelle complexe) ...
- informer les personnes notamment via «Le Point Santé», journal d'informations autour de la santé
- organiser et animer des «Soirées Santé «temps forts pour témoigner aux Rivayonnais de l'avancée de la coordination santé sur la commune en leur offrant des témoignages d'expériences riches existants sur des territoires de proximité afin de permettre l'échange et de débattre sur le projet santé communal.

Un pas de plus vers la création d'une maison de santé pluri-professionnelle

Désormais porteuse du projet de santé en lien avec la municipalité, l'association « Rives de l'Yon » travaillera également sur le projet de création d'une Maison de Santé Pluri- professionnelle (MSP).

CONTACT

Evelyne RAMBAUD
4 place de l'église
(sous le porche de la mairie)
Saint-Florent-des-Bois
02 51 31 90 35
rivesdelyonsante@gmail.com



AGENDA

JEUDI 15 JUIN, 20H

à la salle polyvalente
de Chaillé-sous-les-Ormeaux

Réunion publique sur le thème
**Quel projet pour quelle maison
de santé ?**



LE CCAS

rôle et mission du Centre Communal d'Action Sociale de Rives de l'Yon

Le CCAS est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de Rives de l'Yon. Il est d'ailleurs rattaché à la collectivité territoriale, mais garde tout de même une certaine autonomie de gestion.

L'organisation du CCAS de Rives de l'Yon

Le CCAS de Rives de l'Yon est présidé par M. le Maire et est composé de 16 membres :

8 membres élus :

- ☉ Madame Véronique DÉNOUE - Vice-présidente
- ☉ Monsieur Bruno DREILLARD
- ☉ Madame Chantal HERBRETEAU
- ☉ Madame Virginie LANDAIS
- ☉ Madame Jeanne LIEVRE
- ☉ Madame Karine PASQUIER
- ☉ Madame Nicole PENLOUP
- ☉ Madame Véronique STIEAU

8 membres nommés :

- ☉ Monsieur Jean-Marc BARBEAU
- ☉ Madame Line GREFFARD
- ☉ Monsieur Gérard JEAN
- ☉ Madame Marie-Madeleine PILLENIERE
- ☉ Monsieur Hubert PLISSONNEAU
- ☉ Madame Nadine ROUSSEAU
- ☉ Madame Michèle VIALATTE
- ☉ Madame Nathalie WIART

Les missions obligatoires du CCAS :

- ☉ Solidarité envers les personnes âgées et handicapées (aide et accompagnement) ;
- ☉ Transmission des demandes d'aide sociale légale aux autorités ayant le pouvoir de décision (Conseil Départemental, Préfecture, sécurité sociale,...) : le CCAS reçoit les demandes et participe à l'instruction des dossiers ;
- ☉ Lutte contre les exclusions, accès aux droits : procédure de domiciliation administrative, aide aux démarches administratives, accompagnement social, etc.

L'action sociale facultative :

Le CCAS, dans le cadre de ses compétences, a mis en place une action sociale facultative, en complément des dispositifs légaux et réglementaires. Cette action sociale a évolué en fonction des besoins sociaux de la population.

Des animations pour les personnes âgées

Le CCAS propose :

- ☉ tous les ans, en octobre-novembre, le goûter des retraités avec une animation choisie par les membres du CCAS ; cette année il aura lieu à la salle polyvalente de Chaillé-sous-les-Ormeaux le samedi 18 novembre,
- ☉ une distribution de colis de Noël aux personnes âgées de plus de 80 ans,
- ☉ pour la première fois cette année, un goûter intergénérationnel proposé aux personnes de plus de 60 ans et aux enfants des écoles maternelles de Chaillé-sous-les-Ormeaux a eu lieu. Cette rencontre conviviale a été riche en échanges et très appréciée des invités.



Le CCAS et la commune proposent également aux personnes âgées des activités tout au long de l'année. La municipalité a la volonté de développer l'animation pour les personnes âgées à Rives de l'Yon afin d'éviter l'isolement. Pour cela, Vanessa, animatrice sur la commune, organise des activités, des sorties et des moments d'échange. Vous pouvez vous procurer le programme en mairie.

Tous les 15 jours, le mercredi, un repas est également proposé à la salle des Tilleuls de Saint-Florent-des-Bois afin de faire connaissance et passer un moment convivial (7,20 € le repas).

L'organisation des distributions de la banque alimentaire

L'aide alimentaire consiste à apporter un soutien en denrées alimentaires à toutes les personnes qui rencontrent des difficultés financières momentanées ou de façon durable. Cette aide est proposée aux habitants de Rives de l'Yon, Le Tablier et Thorigny sur demande de l'assistante sociale. Une équipe de bénévoles se relaie pour la réception des denrées approvisionnées par la banque alimentaire de Vendée et pour la distribution. Si vous souhaitez être bénévoles, contactez la Mairie de Rives de l'Yon.

La gestion de la résidence des Tilleuls

La résidence composée de 18 logements est réservée aux personnes âgées qui souhaitent s'installer dans un logement adapté et proche des commerces. Si vous êtes intéressés, vous pouvez faire une demande de logement en mairie.

Soutien aux personnes en difficultés et aux associations

Le CCAS peut, sur demande de l'assistante sociale, accorder des aides ponctuelles aux personnes connaissant des difficultés ponctuelles (bon d'essence, bon alimentaire).

Enfin, le CCAS soutient les associations locales et départementales, à caractère sociale, en leur versant une subvention.



PROGRAMME 2017

La municipalité en partenariat avec le CCAS a la volonté de développer l'animation pour les personnes âgées à Rives de l'Yon afin d'éviter l'isolement. Pour cela, Vanessa, animatrice sur la commune, propose des activités, des sorties et des moments d'échange.

Des belles balades dans des lieux reconnus, des repas dans la convivialité et la visite d'une chocolaterie réputée, voici les activités qui vous sont proposées pour cette année.

JEUDI 8 JUIN

BALADE AU JARDIN DUMAINE À LUÇON
Cité parmi les plus beaux de France

MERCREDI 5 JUILLET

BARBECUE À LA SALLE DES TILLEULS

VENDREDI 4 AOUT :

PIQUE-NIQUE AU PONT DE CHAILLÉ AU BORD DE LA
VALLÉE DE L'YON

MARDI 3 OCTOBRE

MUSÉE DU CHOCOLAT À LA ROCHE SUR YON
La Chocolaterie Gelencser

JEUDI 9 NOVEMBRE

FABRICATION DE GÂTEAUX D'ANTAN À L'E.H.P.A.D. DE
RIVES DE L'YON

VENDREDI 1ER DÉCEMBRE

RESTAURANT CHINOIS

De plus, tous les 15 jours, le mercredi, un repas est proposé à la salle des Tilleuls afin de faire connaissance et passer un moment convivial (7,20 € le repas).

Pour tous renseignements, contactez Vanessa
au 02 51 31 90 35

MOBILITÉ

Une aide pouvant aller jusqu'à 200€ est offerte, jusqu'au 31 janvier 2018, pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, dit à pédalage assisté

Le pédalage assisté, c'est la fin des douleurs aux cuisses et de la sueur perlant sur le front... Faire du vélo devient un jeu d'enfant. Depuis le 19 février 2017, acheter un vélo neuf à pédalage assisté (ou à assistance électrique) permet de bénéficier d'une aide de l'état, à condition que la batterie ne contienne pas de plomb et que le vélo ne soit pas vendu dans l'année suivante. Son montant est établi à 20 % du prix d'achat TTC, dans le maximum de 200€. Ce coup de pouce est accordé jusqu'au 31 janvier 2018.

Pour mémoire, un vélo à pédalage assisté est doté d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt, dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le vélo atteint une vitesse de 25 km/h, ou plus tôt si le cycliste arrête de pédaler.

Pour profiter de cette subvention, le demandeur doit remplir un formulaire via le téléservice « BONUS VELO », mis en ligne par l'Agence de services et de paiement. Une fois le formulaire complété, il suffit de l'imprimer et de le remettre à la direction de l'Agence de services et de paiement désignés sur le document, en y joignant certaines pièces justificatives :

- Un justificatif de domicile établi en France de moins de trois mois ;
- Une copie d'une pièce d'identité
- Une copie de la facture d'achat établie au nom du demandeur ;
- Une attestation sur l'honneur par laquelle le demandeur s'engage à ne pas vendre dans le délai d'un an.

La commune de Rives de l'Yon va être dotée de 2 vélos électriques.

Renseignements :

Mairie de Chaillé-sous-les-Ormeaux
02 51 34 92 43

Mairie de Saint-Florent-des-Bois
02 51 31 90 35



LE VENDÉE ÉNERGIE TOUR C'EST REPARTI !

Le Vendée Énergie Tour a pour objectif de promouvoir la mobilité durable, les carburants alternatifs, la mobilité douce et les énergies renouvelables. Il est organisé par le SyDEV avec le soutien du Conseil Départemental de la Vendée, de Vendée Mobilité Durable, de la Région des Pays de la Loire et des différents partenaires. Cet événement aura lieu du 19 au 24 juin 2017.

Au programme : des événements professionnels, les 2èmes assises des carburants alternatifs, le Rallye des Ambassadeurs, le Défi 300, une 2ème Fête de la Mobilité Durable à la Roche sur Yon et bien d'autres animations !

Ouvert aux véhicules 2 et 4 roues 100 % électriques, hybrides rechargeables, gaz, hydrogène, le rallye des ambassadeurs aura lieu le samedi 24 juin 2017. 5 parcours sont proposés pour le rallye des ambassadeurs chacun avec 3 arrêts sur différentes thématiques (tourisme, industrie, rencontre avec les habitants). Le parcours n°3 au départ d'Aubigny traversera la commune de Rives de l'Yon. Il effectuera un 1er arrêt au Moulin de Rambourg de Nesmy, un 2ème arrêt à la salle polyvalente de Chaillé-sous-les-Ormeaux et un 3ème arrêt à la Mairie de Fougéré.

Plus d'informations sur le site
www.vendee-energie-tour.com

OBJECTIF : “ZÉRO PHYTO” DANS LES JARDINS PARTICULIERS AUSSI

Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, voiries est interdit. A terme, la vente, la détention et l'utilisation de produits phytosanitaires sera interdit pour tous. Les utilisateurs de pesticides (agriculteurs, collectivités, gestionnaires d'infrastructures et particuliers) doivent se mobiliser pour mettre en œuvre des solutions alternatives sans pesticides.

De quoi parle-t-on ?

Qu'on les nomme «produits phytosanitaires», «pesticides» ou «produits phytopharmaceutiques», ils désignent des substances ou préparations utilisées pour protéger les végétaux ou les produits végétaux contre tous les organismes nuisibles ou à prévenir leur action (fongicides contre les champignons, herbicides contre les “mauvaises herbes”, insecticides/acaricides contre les insectes et acariens et rodenticides contre les rongeurs notamment).

*Il n'y a pas de petite écologie,
la nature commence au seuil de
votre porte*

Vers un jardinage raisonné

17 millions de Français qui cultivent un bout de jardin, un potager, ou qui entretiennent soigneusement leur pelouse utilisent des pesticides.

Pour limiter au maximum l'emploi des produits chimiques, les apports d'engrais de synthèse et économiser l'eau, 4 principes du jardinage raisonné sont à adoptés :

- faire connaissance avec l'environnement de son jardin ; la bonne plante au bon endroit s'épanouit mieux et demande moins de soins.
- adapter ses pratiques de jardinage aux caractéristiques de son jardin ; travail du sol, arrosage et fertilisation doivent être adaptés aux caractéristiques du sol, du climat et des végétaux.
- prévenir plutôt que guérir ; observer et privilégier les mesures préventives aux traitements curatifs.
- accepter de redonner des droits à la nature ; jardiner dans le bon sens, c'est rechercher un équilibre entre différentes formes de vie au jardin, sans viser à tout prix la perfection. Cela veut dire :

En mettant en œuvre ces principes, vous redécouvrirez le plaisir d'un jardin en harmonie avec la nature. Vous récolterez des produits frais et sains, tout en limitant l'usage de produits dangereux pour l'homme et l'environnement. Vous verrez revenir au jardin des hôtes bienvenus, comme les oiseaux, papillons, hérissons et abeilles. Enfin, vous constaterez des économies dans votre budget de produits pour le jardin.

Le chiffre

5 000 TONNES

c'est le poids total de produits phytosanitaires que reçoit le million d'hectares de jardins, privés ou collectifs

LE CAUE DE LA VENDÉE LANCE L'ÉDITION 2017 DU PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE

La déclinaison vendéenne de villes et villages fleuris

L'objectif du Paysage de votre commune est de valoriser les communes et les particuliers qui œuvrent pour un cadre de vie de qualité. Il s'adresse aux passionnés du jardin, aux élus et aux responsables techniques de collectivités. La démarche valorise les particuliers et les collectivités dans 6 catégories : le jardin de rue, les jardins secrets, exploitations agricoles, les jardins d'accueil, les jardins de paysagiste et la démarche collective.

Rives de l'Yon s'engage dans la démarche

Par sa participation au Paysage de votre commune, Rives de l'Yon souhaite mettre en valeur des pratiques, des modes de gestion et d'entretien, des expériences et des histoires qui feront avancer les élus, les agents et les particuliers.

Pour sa première participation, en 2016, la commune a reçu un prix d'encouragement. Comme l'année dernière, au mois de mai, un jury communal visitera les jardins de particuliers sur la commune. Les personnes souhaitant faire découvrir leur jardin sont invitées à se faire connaître à l'accueil des mairies de la commune.

Plus d'informations sur le site internet du CAUE de la Vendée
www.caue85.com
ou sur le site dédié : www.lepaysagedevotrecommune.fr



VÉGÉTALISONS NOS MURS ET NOS TROTTOIRS POUR PLUS DE NATURE

La végétalisation des fonds de trottoir est aujourd'hui une action proposée par un grand nombre de collectivités en France.

Rives de l'Yon adopte la démarche en faveur de la biodiversité

La suppression de l'utilisation des pesticides a impliqué des changements de pratique pour entretenir les espaces verts et les voiries. La commune a adopté une gestion différenciée des espaces et privilégie les techniques de désherbage et les alternatives naturelles d'entretien. Avant 2014, les services de la commune désherbaient chimiquement l'espace public dans un souci de « propreté ». Néanmoins, « un espace visuellement propre peut être écologiquement sale », et bien que préférables pour l'environnement et la santé, les techniques alternatives de désherbage n'arrivent pas encore de façon satisfaisante à éliminer les « indésirables ». Donc, pourquoi ne pas « planter plutôt que désherber » et « remplacer les herbes subies par des plantes choisies » ? La municipalité a donc décidé d'expérimenter un fleurissement des trottoirs et des pieds de murs. Au-delà du fait de végétaliser et d'embellir nos rues, les objectifs de ce projet sont de, renforcer la présence de la nature dans la commune, limiter l'imperméabilisation systématique des sols, améliorer l'épuration de l'air et donc sa qualité et ne plus du tout utiliser de désherbant.



Devenez des acteurs impliqués dans l'embellissement de votre cadre de vie

La municipalité vous invite à fleurir et entretenir les pieds de murs et les façades. Ainsi différentes espèces végétales viendront prendre leur place en plein cœur des bourgs. Vous contribuerez ainsi à l'embellissement des rues, en y apportant couleurs, senteurs et fraîcheur ; vous protégerez également la petite faune, insectes, oiseaux...tout en favorisant le bien-être de tous.



LA COMMUNE SIGNE UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LE LYCÉE NATURE

Un an après la réalisation d'un premier projet tuteuré qui a donné naissance à un éco-pâturage à Saint-Florent-des-Bois, la commune vient de confier à un groupe d'étudiant du Lycée Nature l'étude de zones situées à Chaillé-sous-les-Ormeaux.

4 zones étudiées

Adrien, Hugo, Marion, Thomas et Tom-Loup étudiants en Brevet de Technicien Supérieur Agricole et Gestion Protection de la Nature (BTSA GPN) vont, sur deux années scolaires, conduire un projet de gestion et de valorisation du patrimoine communal dans le cadre d'une démarche dite de « Projet tuteuré ». Ce projet va concerner l'aire de pique-nique de la Roussière, la Coulée verte, le terrain du pont et le terrain situé près de l'église, sous le parking réservé aux autocars.

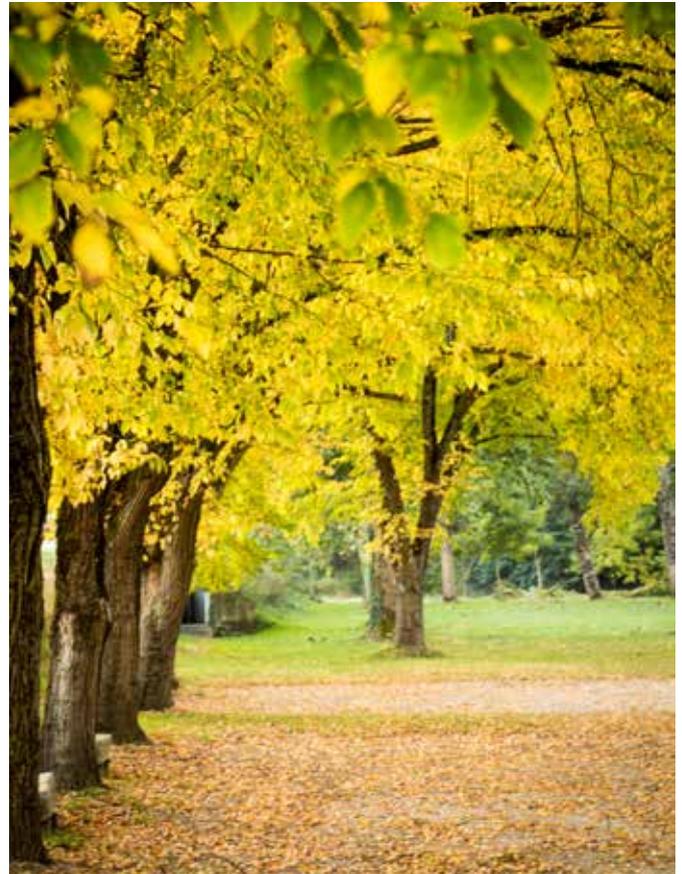
Un projet en 4 phases

Dans un premier temps, les étudiants doivent mener une réflexion sur les fonctions de 4 espaces en prenant en compte les usages en place et leurs développements ultérieurs ainsi que les aspects écologiques dans le cadre d'une réflexion sur les trames vertes et bleues. Il est demandé aux jeunes de réaliser un diagnostic succinct de ces différents espaces qui contribuera à redéfinir une typologie de ces espaces selon leurs fonctions.

A partir de ce diagnostic, des scénariis et stratégies seront proposés permettant ainsi de maintenir et développer les qualités des différents espaces publics.

Une opération de génie écologique aura lieu dans le cadre de ce projet, l'objectif étant la valorisation des zones étudiées en privilégiant leurs aspects naturels et, pourquoi pas, touristiques.

Enfin, des actions de communication et d'animation seront menées auprès des élèves des écoles et de la population pour les informer du projet et les sensibiliser à l'importance de la préservation de ces espaces.



Subventions de fonctionnement versées aux associations et autres personnes de droit privé de la commune Rives de l'Yon dans les domaines du scolaire et du périscolaire, hormis celles relatives aux contrats d'association :

EFFECTIFS	
Saint-Florent : Ecole F. Dolto maternelle.	96
Saint-Florent : Ecole F. Dolto primaire.	153
Saint-Florent : Ecole Notre Dame	117
Chaillé : OGEC St Sauveur -	82
Chaillé : Ecole de la Vallée de l'Yon	89
Subvention « Classes découverte » Pour enfants Rives de l'Yon, avec au minimum 1 nuitée.	(7 €/E/J)
Saint-Florent : Ecole F. Dolto (association classe nature)	770.00
Saint-Florent : Ecole Notre Dame	1 120.00
Chaillé : Ecole de la Vallée de l'Yon	(*)
Chaillé : RPI St Sauveur - St Méline	1 596.00
Sous-total (1)	3 486.00
Subvention « Soutien aux activités culturelles »	(7 €/E)
Saint-Florent : Ecole F. Dolto, maternelle	497.00
Saint-Florent : Ecole F. Dolto, primaire	847.00
Saint-Florent : Ecole Notre Dame	819.00
Chaillé : Ecole de la Vallée de l'Yon	595.00
Chaillé : Ecole St Sauveur	609.00
Sous-total (2)	3 367.00
Subvention pour des élèves scolarisés dans des établissements du 2nd degré de la commune et hors commune	(35 €/E)
Maison familiale, Aforbat, Lycée Nature,...	(49 jeunes) 1 715.00
Sous-total (4)	1 715.00
Subvention « FOURNITURES SCOLAIRES »	(31 €/E)
St Florent : Ecole Notre Dame	3 627.00
	(117 x 31 €)
Chaillé : RPI St Sauveur - St Méline	2 542.00
	(82 x 31 €)
Sous-total (5)	6 169.00
TOTAL GENERAL des subventions dans les domaines du scolaire, périscolaire	14 737.00

Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé :

Subvention « Restauration scolaire »	
Saint-Florent : Comité de gestion de la restauration scolaire	43 000.00 (1.30€/R/stagiaire : 2.20 €/R/E Rives de l'Yon)
Chaillé : RSI	19 000.00 (0.93 €/R/E Rives de l'Yon)
Total (3)	62 000.00

Prises en charges directes supportées par la commune et bénéficiant aux écoles de son territoire

1 - Prise en charge directe « FOURNITURES SCOLAIRES » (art. 6067)	(31€/E)
Saint-Florent : Ecole F. Dolto maternelle.	2 976.00
Saint-Florent : Ecole F. Dolto primaire	4 743.00
Chaillé : Ecole de la Vallée de l'Yon	2 759.00
Sous-total (1)	10 478.00
2 - Prise en charge directe « Transport et petit matériel » (articles 60632, 6248)	(30 €/E)
Saint-Florent : Ecole F. Dolto, maternelle	2 670.00
Saint-Florent : Ecole F. Dolto, primaire	4 590.00
Chaillé : Ecole de la Vallée de l'Yon	2 880.00
Sous-total (2)	10 140.00
TOTAL GENERAL des PRISES EN CHARGE DIRECTES	20 618.00

Subventions de fonctionnement versées à diverses associations

Amicale des chasseurs Saint-Florent-des-Bois	250.00
Sté de chasse - Chaillé	80.00
Association des agriculteurs	150.00
Amicale des écoles publiques Saint-Florent-des-Bois	500.00
Amicale laïque (avec section théâtre) - Chaillé	250.00
Amicale laïque - Ecole de musique - Chaillé	350.00
SATAF (Théâtre) Saint-Florent-des-Bois	100.00
APEL NOTRE DAME Saint-Florent-des-Bois	350.00
Music Ad lib' - Saint-Florent-des-Bois	400.00
Cré Attitudes - Saint-Florent-des-Bois	120.00
SASF (Sport Athlétique St Florentais)	800.00
Amicale des retraités Saint-Florent-des-Bois	150.00
Comité des Fêtes - Chaillé	380.00
Comité de gestion du matériel associatif - Saint-Florent-des-Bois	325.00
Fol'Avaine - St Florent	250.00
CATM (Anciens Combattants) - Chaillé	200.00
UNC (Anciens Combattants) Saint-Florent-des-Bois	90.00
Comité d'échanges avec pays étrangers	250.00
TOTAL	4 995.00

Subventions ponctuelles en lien avec des animations ou autres.

SATAF (Théâtre) - Fol'Avaine / Subvention soutien aux activités culturelles : organisation d'un spectacle gratuit pour les enfants	150.00
Récré aux Bois / Subvention soutien aux activités culturelles : organisation après-midi Jeux.	200.00
ACLE - Secteur Jeunes (Foyer des Jeunes) / Subvention pour acquisition de petit matériel	1 000.00
ACLE - Québec / Subvention forfaitaire pour séjour au Québec	300.00
TOTAL	1 650.00

Subventions « Enfance, jeunesse et loisirs »

ACLE - Secteur Jeunes : Subvention <u>encadrement</u> (Florian, Vanessa)	25 262.00
Récré aux bois (Accueil de loisirs) : Subvent° <u>Encadrement</u> (Bénédicte)	/
Récré aux bois (Accueil de loisirs) : Subvent° <u>Accompagnement</u>	/
Music Ad'Lib (Ecole de musique) - Saint-Florent	279.00 (9 élèves x 31 €)
Amicale laïque/Ecole musique - Chaillé	558.00 (18 élèves x 31 €)
TOTAL	26 099.00

Foyer de jeunes (ACLE - Secteur Jeunes) : subventions pour activités et séjours/Enfants Rives de l'Yon :	Provision = <u>1000.00</u> (base = 1.50 €/l/E)
a) Sans hébergement	
Foyer de jeunes (ACLE - Secteur Jeunes) : subventions pour activités et séjours/Enfants Rives de l'Yon :	Provision = <u>1700.00</u> (base = 7.00€/l/E)(3)
b) avec hébergement , pdt vacances scolaires	
Accueil de loisirs (Récré aux bois) : subventions pour activités et séjours/Enfants Rives de l'Yon :	Provision = 5 500.00 (base = 1.50 €/l/E)
c) Sans hébergement	
Accueil de loisirs (Récré aux bois) : subventions pour activités et séjours/Enfants Rives de l'Yon :	Provision = 750.00 (base = 7.00€/l/E)
d) avec hébergement , pdt vacances scolaires	
Accueil de loisirs (Récré aux Bois) :	Provision =20 000.00
Subvent° pour aider au financement du poste de direction (Cf dél. 2016-12-131 du 14.12.2016)	
Accueil de loisirs (Récré aux Bois) :	Provision =15 000.00
Subvent° = <u>Participation annuelle de la CAF du CEJ</u> (cf dél. 2016-12-131 du 14.12.2016)	
TOTAL	43 950.00

Festi'Jeunes 2016 - Enfance Jeunesse Aubigny Les Clouzeaux Animation festi'jeunes sur le territoire Roche Agglo.	400.00 (<u>provision</u>)
ACSTT (Association Chaillezaise Sport Tout Terrain) Subvention exceptionnelle pour travaux de mise en conformité d'une clôture pour accueil public	500.00 (<u>provision</u>)
TOTAL	900.00



Prises en charge directes de dépenses de fonctionnement bénéficiant à diverses associations

Feu d'artifice du 14 Juillet organisé par le Comité des Fêtes, sur Chaillé : Forfait à hauteur de.....	1 600.00
Achat de livres pour le compte de la bibliothèque de Chaillé, gérée par l'association « Lire sous les Ormeaux » : Forfait à hauteur de 1€50 par habitant (base : 1 300 habitants ou à terme = 31.70 % de la population de Rives de l'Yon) (6)	1 950.00
TOTAL GENERAL des PRISES EN CHARGE DIRECTES /Associations	3 550.00



BUDGET PRIMITIF 2017

La population de la commune Rives de L'Yon

a augmenté de 8.1% entre 2013 (3 964 habitants) et 2016 (4 287 habitants). La commune Rives de L'Yon appartient à la strate des communes de 3500 à 4999 habitants.

Avec la création de la commune nouvelle, la collectivité a bénéficié, en 2016, de la non-baisse de la dotation forfaitaire, des dotations de péréquation et d'une majoration de 5% de la dotation forfaitaire et en bénéficiera cette année encore et l'année prochaine.

Pour conserver son autonomie à agir, la commune doit contenir le niveau des dépenses de fonctionnement. Il est alors recherché un maintien des dépenses de fonctionnement.

Aussi, l'ensemble des dépenses a fait l'objet d'un examen minutieux et rigoureux. Des choix ont été opérés nécessaires au maintien de l'équilibre budgétaire, et donc au financement des actions de service public que la commune souhaite porter et développer.



LE COMPTE ADMINISTRATIF (CA)

retrace la situation exacte et réelle des finances de la Commune (opérations réalisées et restes à réaliser). Le Budget Primitif (BP) est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la Commune pour l'année. Le Budget Primitif 2017, voté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 6 avril dernier, est ici présenté dans les grandes lignes. Vous pouvez retrouver le CA 2016 et le BP 2017 en détail sur le site Internet de la Commune.

I - LE BUDGET PRINCIPAL 2017

Le Budget Primitif (BP) est composé de deux sections :

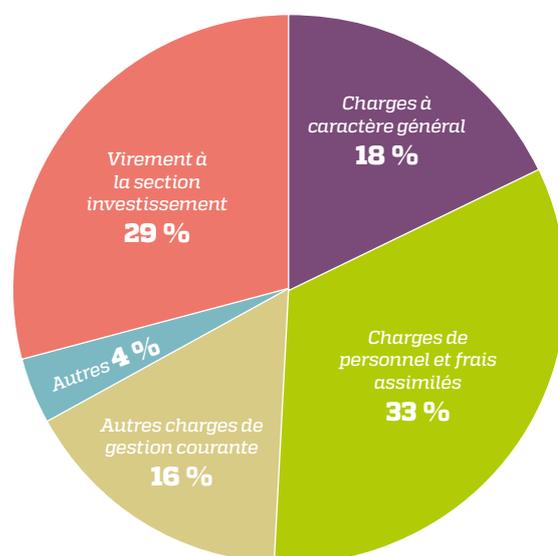
- la section de fonctionnement qui comprend les opérations relatives à l'exploitation courante et régulière des services (charges de personnel, dépenses courantes, prestations de services extérieurs, impôts locaux, subventions aux associations...),
- la section d'investissement qui comprend les opérations qui modifient le patrimoine de la collectivité (nouveaux travaux, acquisitions immobilières...).

Le total général des dépenses et des recettes (toutes sections confondues) s'élève à 7 234 378.08 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

Le montant de la section de fonctionnement du budget principal, après affectation du résultat est de 3 375 636.45 €.



*Les autres dépenses de fonctionnement comprennent les charges financières, les opérations d'ordre entre sections, les dépenses imprévues et les charges exceptionnelles.

Les principaux postes de dépenses pour le chapitre des charges à caractère général sont les suivants :

- Fluides/Energie
- Entretien de la voirie, des terrains et des bâtiments publics
- Contrats de prestations de services.



L'augmentation par rapport au BP 2016 est principalement due à une solution temporaire à trouver pour faire face à de nouveaux besoins de services (nouveaux contrats externalisés).

La masse salariale est maîtrisée, avec une augmentation d'environ 5% entre les deux budgets primitifs de 2016 et 2017, liée à l'évolution des carrières et parcours professionnels.

Les principaux postes de dépenses pour le chapitre des charges de gestion courante sont les suivants :

- Subventions aux associations
- Contrat d'association.

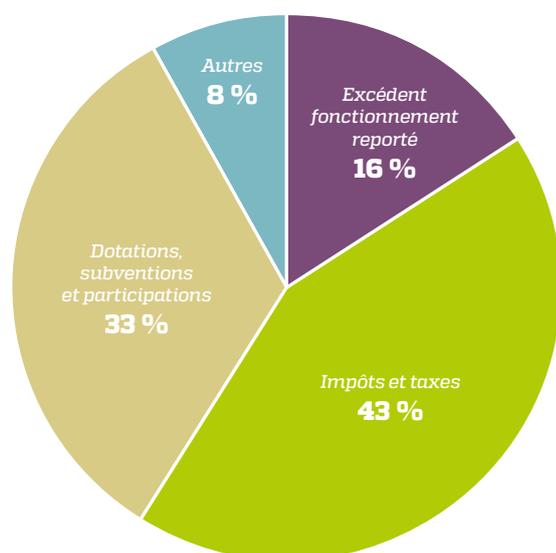
Les charges financières sont celles liées aux emprunts contractés ou repris antérieurement par la collectivité. Elles diminuent de 30%.

L'état de la dette fait ressortir un capital restant dû de 2 741 028.39 € au 1er janvier 2017.

Le virement à la section d'investissement permet :

- La couverture du remboursement du capital des emprunts à hauteur : 345 000 €
- Le financement des différents investissements.

Recettes de fonctionnement



*Les autres recettes de fonctionnement comprennent les produits des services, domaines et ventes, les produits financiers et exceptionnels, les atténuations de charges, les autres produits de gestion courante et les opérations d'ordre entre sections.

Niveau des taux d'imposition

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2017, une revalorisation des valeurs locatives de 0,04% a été retenue et le budget tient compte de cette revalorisation.

En 2016, les rôles d'imposition pour la fiscalité directe locale (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et non bâti) ont été émis, au nom de chacune des 2 communes.

En 2017, la collectivité vote des taux unifiés qui s'appliquent à tous les contribuables du territoire.

Niveau des taux en %	2016			2017		
	Taux T.H	Taux F.B	Taux F.N.B	Taux T.H	Taux F.B	Taux F.N.B
Chaillé	21,86	19,15	40,65			
Saint Florent	21,97	22,17	38,74			
Rives de l'Yon				21,94	21,28	39,33

La DGF constitue de loin la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales. Elle se divise en deux parts : la part forfaitaire qui correspond à un tronc commun perçu par toutes les collectivités bénéficiaires et la part péréquation dont les composantes sont reversées aux collectivités les plus défavorisées

Avec la création de la commune nouvelle, la collectivité bénéficie de la non-baisse de la dotation forfaitaire, des dotations de péréquation et d'une majoration de 5% de la dotation forfaitaire en 2017 et 2018.

DGF	2013	2014	2015	2016	2017
TOTAL	878 082	868 174	795 863	898 228	898 010

Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement (CAF) brute est de 668 486 € en 2016. La Capacité d'autofinancement (CAF) brute correspond à la différence entre les produits réels et les charges réelles de fonctionnement. Elle permet de faire face au remboursement de la dette en capital.

La CAF nette (disponible après remboursement de l'annuité de la dette en capital), est de 305 130€ en 2016.

La capacité de désendettement de la collectivité est de 4.10 années en 2016.



SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est équilibrée à hauteur de 2 212 625.00 €.

Dépenses d'investissement

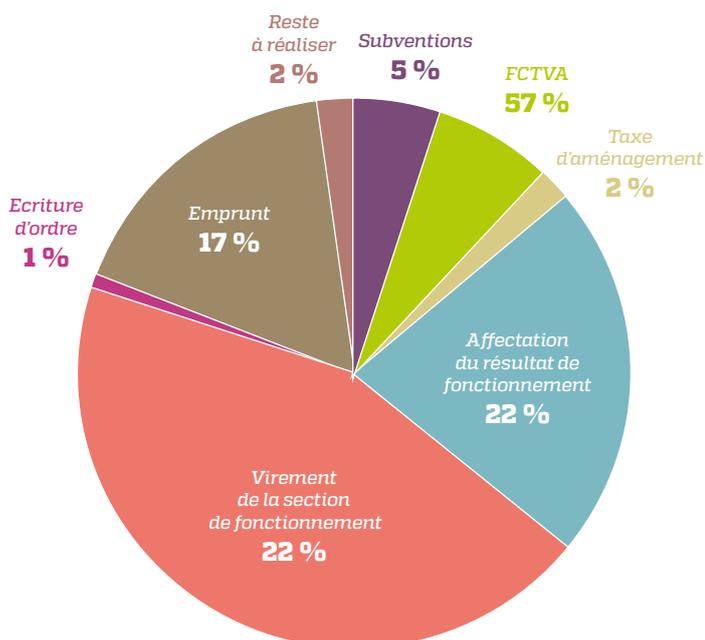
En 2017, la commune investira dans les projets suivants :

BATIMENTS	360 660,00 €
Rénovation et extension des écoles F. Dolto	85 040,00 €
Rénovation et extension école Vallée de l'Yon et accueil périscolaire	84 620,00 €
Salles de sports et polyvalente Chaillé	101 000,00 €
Programme Bâtiments	90 000,00 €
Acquisitions foncières	250 000,00 €
Voirie	200 000,00 €
Aménagement des bourgs	139 000,00€
Accessibilité sécurité	59 000,00 €
Matériels et Informatique	60 500,00 €
Eclairage public	30 000,00 €
Aménagements paysagers et plan paysage	30 000,00 €
Cimetières (columbarium)	2 820,00 €
CME et Conseil des Sages	2 000,00 €
Révision carte communale et étude loi Barnier PLU Saint-Florent	3 760,00 €
Restes à réaliser	98 200,00 €

Le remboursement du capital des emprunts représente 345 000 €. Le déficit antérieur reporté représente 445 676.46 €.

Recettes d'investissement

L'équilibre de la section d'investissement est assuré par les recettes suivantes :



II - LES BUDGETS ANNEXES 2017

Budgets	Fonctionnement	Investissement
Commerce	34 318,86 €	67 192,25 €
Lotissements	277 305,49 €	192 686,26 €
Lotissement Beau Soleil Extension 1	103 184,80 €	44 214,09 €
Lotissement Extension Le Gui 2	159 513,26 €	159 513,26 €
Lotissement Le Champ Vairé	276 607,18 €	331 581,18 €

RATIOS

Dépenses réelles de fonctionnement/population	580,40
Produit des impositions directes/population	293,29
Recettes réelles de fonctionnement/population	695,28
Dépenses d'équipement brut/population	303,18
Encours de la dette/population	865,26
DGF/population	219,03

Retrouvez tous les documents relatifs au budget 2017 sur les sites des communes déléguées



Budget & projets



Vous êtes invités
À UNE RÉUNION PUBLIQUE
Le Jeudi 29 juin 2017 à 20h

Salle de l'Avenir de Saint-Florent-des-Bois
RIVES DE L'YON



Finances



*Aménagement
du territoire*



Transport



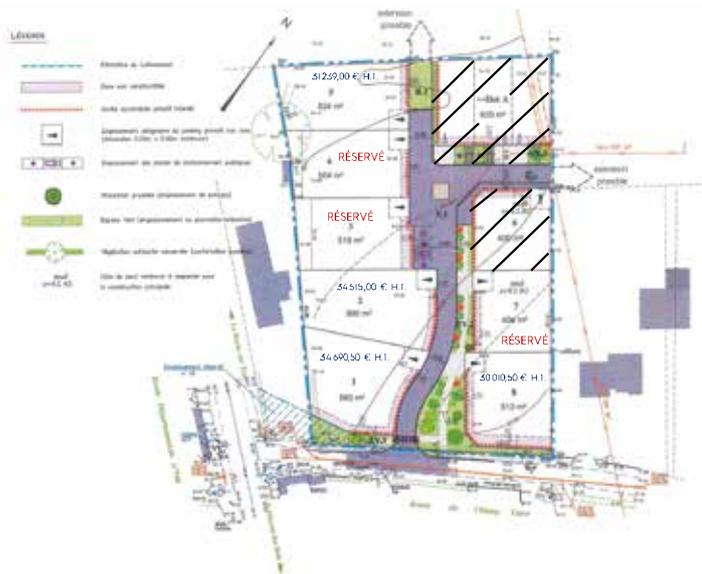
Logo

FAITES CONSTRUIRE À RIVES DE L'YON

LOTISSEMENT COMMUNAL LE CHAMP VAIRÉ :

À 1 km du cœur du bourg de Saint-Florent-des-Bois en direction de La Roche-sur-Yon, le lotissement du Champ Vairé vous offre l'opportunité de réaliser votre projet de vie au calme, proche des commodités.

4 lots viabilisés et libres de constructeur sont disponibles dans ce lotissement desservi par le gaz naturel, pour des superficies de 513m², 534m², 590m² et 593 m², au prix de vente de 58,50€ le m².



LOTISSEMENT COMMUNAL LE GUI II :

A la sortie du bourg de Saint-Florent, en direction de Mareuil, le lot n°29, d'une surface de 677m² est disponible, au prix de 33 173€ HT.



CONTACT
Mairie de Saint-Florent-des-Bois
02 51 31 90 35

NOUVELLE PHASE DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Il y a quelques années, le SYDEV et les communes déléguées de Chaillé-sous-les-Ormeaux et de Saint-Florent-des-Bois ont défini un programme de rénovation de l'éclairage public sur leur territoire. Cela consiste à remplacer les lampes à vapeur de mercure par des lampes à LED. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 50 % par le SYDEV. Cette année, les travaux se déroulent rue de Gaulle en sortie d'agglomération, rue des Ardillers, chemin du Ruisseau, dans le lotissement du bourg ouest de Saint-Florent-des-Bois et le lotissement de la Coulée Verte et rue du Petit Moineau à Chaillé-sous-les-Ormeaux. Quelques lampadaires seront remplacés au cas par cas.



LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde est un outil qui permet aux Elus de la commune de planifier des actions de gestion de risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il permet d'instituer une organisation pour assurer l'alerte, l'information la protection et le soutien de la population au regard des risques comme les inondations, les tempêtes, les séismes, les risques industriels, les risques liés au transport de matière dangereuse, les accidents divers, la canicule ou au contraire le grand froid.

Chaque risque est étudié et entraîne un plan d'actions.

En cas de risques majeurs ou en cas d'alerte, le Poste de Commandement Communal (PCC) présidé par le Maire se réunit pour réceptionner l'alerte et la traiter. Ensuite, il évalue la situation et les besoins afin d'alerter et rassembler l'ensemble des intervenants. Différentes équipes composées d'Elus, d'Agents ou relais de quartier sont alors constituées selon les besoins et le plan d'actions défini dans le PCS. Des « cellules » sont mises en place : alerte de la population, logistique, accueil, hébergement, ravitaillement...

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) qui accompagne ce bulletin est à conserver. Il vous informe sur les risques majeurs auxquels la commune déléguée de Saint-Florent-des-Bois est exposée et sur les mesures de prévention mises en place.

ANGÉLIQUE GRELIER, GÉRANTE D'UNE PENSION FÉLINE

Titulaire d'un certificat de capacité, Angélique GRELIER a ouvert, l'année dernière, une pension féline au village de l'Aubonnière sur les bords de l'Yon.

La chatterie est composée de 6 emplacements indépendants. Chaque box (2m²) est équipé de chauffage l'hiver, comprend une cour intérieure (4m²) grillagée et cadencée et peut accueillir plusieurs chats (de la même famille). La litière est fournie et la nourriture si besoin.

La pension est ouverte 7 jours sur 7, toute l'année.

Angélique GRELIER
La chatterie de l'Aubonnière
L'Aubonnière
Chaillé-sous-les-Ormeaux
02 51 38 14 49
06 20 85 75 40
www.chatterie-delaubonniere.com.



WILLIAM COCO, PEINTRE DÉCORATEUR

Après 5 années de formation en décoration, création de trompe l'œil, de fresques murales, imitation de matières et 5 années d'application de son savoir-faire sur divers chantiers neufs et de rénovations, William COCO s'installe à son compte. Il propose ses services pour vos travaux intérieurs et extérieurs, de rénovation et de décoration :

- Peinture et décoration intérieur : peintures murales, peintures sur meubles, enduits décoratifs, trompe l'œil, revêtements muraux
- Peinture et ravalement extérieur.
- Nettoyage façades et toitures.

Il est à l'écoute de vos envies et des tendances et vous accompagne pour le choix des couleurs.

William COCO
Wilco'déco
Le Pavillon
Saint-Florent-des-Bois
06 71 72 39 59
will.coco@hotmail.fr
<http://wilcodeco.jimdo.com/>

VINCENT MARATIER, TECHNICIEN EN INFORMATIQUE

Après avoir créé et dirigé successivement 2 sociétés d'informatique, « Microdep », à La Roche-sur-Yon pendant 10 et « Evo Luçon Informatique » pendant 6 ans, Vincent MARATIER a ouvert, fin 2016, son atelier magasin à domicile à Saint-Florent-des-Bois. Il propose ses compétences et ses services, pour toutes questions liées au fonctionnement des ordinateurs : réparation, dépannage, conseil, vente. Vincent MARATIER vous accueille à son atelier du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14 h à 19 h. Il se déplace également chez vous sur rendez-vous le matin.

Vincent MARATIER
VM Informatique
18 rue Mathevet
Saint-Florent-des-Bois
vm.informatique85@gmail.com
<http://vm-informatique85.wixsite.com/vm85>





JÉRÔME AUBRY, RÉGISSEUR SON ET STRUCTURE

Après avoir été le directeur technique de la société ACTI-SON (La Roche-sur-Yon) pendant 14 ans, Jérôme AUBRY vient de créer une micro entreprise et propose :

- Régie technique pour des associations, mairies, prestataires techniques.
- Régisseur son
- Régisseur structure scénique, bureau d'étude et montage
- Designer scénique (conception réalisation de décor)
- Installation de sonorisation fixe

Jérôme AUBRY dispose de solides références. En effet, il s'est occupé de la sonorisation des feux Jacques Couturier sur les week-ends commerciaux et les feux du 14 juillet aux Oudairies. Pendant 10 ans, il a été le directeur technique et scénographie sur le HELL FEST, les scènes ALTAR et TEMPLE. Il a aussi été le régisseur technique et son de divers festivals (Pay ta Tong, La Bouillie à Sosso, Tribal élec, Tonnay Bon, les Nuits Salines, Color ...)

Jérôme AUBRY
13 chemin du Roc
Saint-Florent-des-Bois
06 79 04 23 70
djey0403@gmail.com

NATACHA AUGEREAU, PROTHÉSISTE ONGULAIRE

Depuis septembre 2016, Natacha AUGEREAU vous accueille dans un espace de soin pour les ongles qu'elle a aménagé à son domicile. Forte de dix années d'expérience acquises au sein de deux ongleries à La Roche-sur-Yon, elle propose à ses clients la pose de vernis semi-permanent, french manucure, modelage d'ongles en résine, gel, manucure traditionnelle...Le cabinet « Lady Nails Natacha » est ouvert du lundi au samedi sur rendez-vous. Carte de fidélité et offre de parrainage.

Nathalie AUGEREAU
Lady Nails Natacha
67 rue Georges Clemenceau
Saint-Florent-des-Bois.
06 45 33 10 58
natacha-85@hotmail.fr



ANTHONY LUCIEN, VENDEUR D'ALIMENTS NATURELS POUR ANIMAUX

Revendeur exclusif de la marque Kalina en Vendée, Anthony Lucien propose des aliments naturels pour chiens et chats. Confectionnées à partir d'ingrédients français à 80%, sans OGM, sans colorant, les croquettes sont fabriquées dans le nord de la France. Retrouvez sur le site vendee-croquettes.fr l'ensemble de la gamme de produits vendus, la composition de chaque produit ainsi que les prix. Vous pouvez passer commande par mail, via Facebook ou par téléphone. Pour faire découvrir la gamme Kalina à votre animal de compagnie, Anthony Lucien propose des échantillons gratuits. Il livre gratuitement les commandes sur toute la Vendée.

Anthony LUCIEN est présent sur les marchés nature de Rives de l'Yon

Anthony LUCIEN
Vendée croquettes
9 rue des Tilleuls
Saint-Florent-des-Bois
06 14 42 37 72
kalina@vendee-croquettes.fr
www.vendee-croquettes.fr



MAXIME THUBIN, VENTE ET RÉPARATION DE VÉHICULES

Titulaire d'un CAP-BEP mécanique auto maintenance, Maxime THUBIN vient d'ouvrir un garage automobile à Saint-Florent-des-Bois. Fort d'une solide expérience, notamment en tant que chef d'atelier d'un garage automobile, il s'installe à son compte et propose ses services dans la vente (voitures, utilitaires, poids lourds, matériel agricole et industriel) et la réparation.

Max Auto Négoces est ouvert tous les jours.

Maxime THUBIN
Max Auto Négoces
 La Tournerie, route de la Limouzinière
 Saint-Florent-des-Bois
 06 16 07 62 44



ESPRIT ZENTAO DÉMÉNAGE RUE CLEMENCEAU ET DEVIENT M'TOI INSTITUT

Morgane DIAS, esthéticienne à Saint-Florent-des-Bois depuis 2013 vient d'installer son institut dans un local neuf, rue Clemenceau, un espace dédié au soin et au bien-être dans sa globalité.

4 ans après son installation sur la commune, l'esthéticienne souhaitait disposer d'un local à elle, plus adapté au développement de son activité. Inauguré fin mars, Le nouveau bâtiment aux lignes modernes bénéficie d'une bonne visibilité et répond aux normes d'accessibilité.

Dans son institut, Morgane DIAS propose des soins traditionnels, épilations, modelage du corps, uv ... Afin d'étoffer son offre de services et répondre à une demande grandissante, Morgane DIAS s'est également entourée de professionnelles : Marlène RICHY, Maître reiki, interviendra sur le bien-être intérieur et Elodie GENDEY, conseillère en image interviendra pour aider les personnes à se mettre en valeur, retrouver confiance en elle.

Morgane Dias
M'toi Institut
 Rue Georges Clemenceau
 Saint-Florent-des-Bois
 02 28 97 51 66



MDEDE-PLURIACTIVITE

Avec la pluriactivité et le travail saisonnier, il est possible de travailler toute l'année en Vendée

Qu'est-ce que la pluriactivité ?

La pluriactivité désigne la combinaison, par une même personne, de plusieurs activités professionnelles sur l'année. Les activités cumulées peuvent être exercées :

- alternativement, par exemple lorsqu'une personne exerce un emploi saisonnier en station de montagne puis à la mer ;
- ou simultanément, par exemple lorsqu'une personne cumule plusieurs emplois à temps partiel.

Elle peut être un élément de réponse face à la montée du chômage : malgré un taux de chômage en Vendée atteignant 7,9% à la fin du deuxième trimestre 2016, de nombreux employeurs connaissent des difficultés de recrutement sur des postes saisonniers.

La pluriactivité, c'est pour qui ?

Pour toute personne à la recherche d'emploi ou d'un complément d'emploi, et qui souhaite :

- rompre avec le modèle traditionnel « un même emploi, un même employeur, toute l'année, toute la vie »
- devenir salarié actif à temps plein
- élargir ses compétences professionnelles
- travailler toute l'année
- sécuriser sa situation par des contrats pérennes.

IMAGE / SCHEMA DE LA PLURIACTIVITE

Comment simplifier le cumul d'emplois en tant que pluriactif ?

Afin de faciliter votre organisation lorsque vous travaillez pour plusieurs employeurs, un dispositif est à votre disposition : le Groupement d'employeurs. L'association de loi 1901 vous accueille et étudie l'adéquation entre votre profil et la demande des entreprises adhérentes : une fois salarié(e) du Groupement d'employeurs, vous bénéficiez d'un contrat unique et d'un seul bulletin de salaire mensuel. Le Groupement assure aussi la formation des salarié(e)s.

Spécialisés dans un secteur d'activité (agriculture, hôtellerie/ restauration,...) ou multisectoriels, de nombreux Groupement d'employeurs existent en Vendée.

CONTACT

Maison départementales de l'emploi et du développement économique

0 800 881 900

mdede.contact@vendee.fr

www.emploi.vendee.fr

mdede

Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique

PLURIACTIVITÉ : temps partagé avec des activités SUCCESSIVES sur l'année

J'ai **PLUSIEURS** métiers



Hôte de caisse

Agent de culture de pommes de terre

Manutentionnaire



J'ai **UN** métier

Cuisinier

Cuisinier



LA COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE LA ROCHE SUR YON

Heures d'ouverture de la brigade de gendarmerie de LA ROCHE SUR YON:

- Du lundi au samedi : 08 h - 12 h / 14 h - 19 h
- Le dimanche : 09 h 00 - 12 h / 15 h - 19 h

N° d'appel: Privilégiez le 02 51 45 19 40
(le 17 et le 112 sont des numéros dédiés aux urgences)
Un interphone est accessible 24H/24

La brigade est située au groupement de gendarmerie départementale de la Vendée :
31 Boulevard du Maréchal Leclerc 85000 LA ROCHE SUR YON

Fonctionnement:

--- Les gendarmeries de LA ROCHE SUR YON et MAREUIL SUR LAY DISSAIS forment la communauté de brigades de LA ROCHE SUR YON. Cette communauté de brigades est commandée par le lieutenant GRADELLE à LA ROCHE SUR YON. Les brigades de LA ROCHE SUR YON et MAREUIL sont commandées respectivement par le major CAROSONE et l'adjudant GOUJON.

--- Les militaires la constituant sont amenés à intervenir sur l'ensemble de la communauté de brigades.

Opération tranquillité vacances

--- pendant votre absence:

- ne laissez pas le courrier s'accumuler.
- ne cachez pas les clés sous le paillason.
- ne laissez pas vos poubelles sur le trottoir.
- ne laissez pas vos volets continuellement fermés.
- laissez un double des clés à une personne de confiance.

--- la gendarmerie peut vous aider:

- signalez votre absence et vos coordonnées
- communiquez l'identité des personnes à prévenir en cas d'incident.

Une visite aussi fréquente que possible sera opérée par nos services.

Un formulaire est disponible en ligne :
<http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile/Zen-en-vacances-Beneficiez-de-l-Operation-Tranquillite-Vacances>

**Dans tous les cas, ne laissez jamais d'importantes sommes d'argent à votre domicile.
Ne tentez pas les voleurs qui connaissent toutes les cachettes.**

- - - N'hésitez pas à nous signaler tout comportement ou véhicule suspect.



Démarchage à domicile

Démarchage à domicile: Les personnes âgées sont des « proies » faciles pour des personnes peu scrupuleuses. A cet effet nous vous conseillons de verrouiller votre porte d'entrée. Si une personne sonne à votre domicile, regardez d'abord par la fenêtre. Si vous ne la connaissez pas, demandez, depuis votre fenêtre, le motif de sa visite. Dans tous les cas, ne la faites jamais entrer dans votre domicile. Effectuez la transaction à l'extérieur. Si elle insiste pour entrer alors que vous refusez, dites lui que vous appelez la gendarmerie (et faites le réellesment).

Comportement en cas d'accident

- Placer un triangle de présignalisation avant l'accident et porter un vêtement rétro réfléchissant (obligatoire).
- Mettre les passagers en sécurité (sur autoroute, derrière les barrières de sécurité).
- Aviser les secours:
 - Gendarmerie: 17
 - Sapeurs-pompiers: 18
- Porter secours selon les compétences de chacun



DE NOUVEAUX RENDEZ-VOUS POUR FAIRE SON MARCHÉ

Lieu de détente et de flânerie, le marché renforce l'animation et la personnalité de la commune où il se déroule. C'est convaincu de cela, la commune de Rives de l'Yon fait évoluer ses marchés.

Le marché de Chaillé devient mensuel

Le marché est un lieu de convivialité et d'échanges. Depuis février, la municipalité organise 2 marchés Nature par mois ; le premier se déroule le premier dimanche de chaque mois, de 9h à 13h, sur le parking de la coulée verte à Saint-Florent-des-Bois et le second le troisième dimanche de chaque mois, de 9h à 13h, sur la place de l'église de Chaillé-sous-les-Ormeaux. Tous les 15 jours, retrouvez sur les marchés des producteurs de miel, de vins, de légumes, de vendeur de fruits de mer, de poisson et de poissons fumés, de saucissons, d'olives, un traiteur asiatique...



DATES DES MARCHÉS NATURE



4 JUIN à Saint-Florent-des-Bois, Foire aux œufs et aux poussins et vide élevage organisés par l'association Au cœur de la nature. Animations gratuites pour les enfants et bourriche.

18 JUIN à Chaillé-sous-les-Ormeaux

2 JUILLET à Saint-Florent-des-Bois

19 JUILLET à Chaillé-sous-les-Ormeaux

6 AOUT à Saint-Florent-des-Bois

20 AOUT à Chaillé-sous-les-Ormeaux

3 SEPTEMBRE à Saint-Florent-des-Bois

17 SEPTEMBRE à Chaillé-sous-les-Ormeaux

1 OCTOBRE à Saint-Florent-des-Bois

15 OCTOBRE à Chaillé-sous-les-Ormeaux

5 NOVEMBRE à Saint-Florent-des-Bois, Marché avicole, expo-vente de volaille et oiseaux organisée par l'association Au cœur de la nature. Animations gratuites pour les enfants et bourriche.

19 NOVEMBRE à Chaillé-sous-les-Ormeaux

3 DÉCEMBRE à Saint-Florent-des-Bois

La commune organise un marché de producteurs à Chaillé

La seconde édition de ce marché se déroulera le dimanche 15 octobre 2017, de 9h à 17h, place de l'église à Chaillé-sous-les-Ormeaux.

Les agriculteurs et artisans des environs vous feront découvrir et apprécier les produits de leur terroir, issus de leur savoir-faire. Le marché de producteur est la garantie de trouver des produits venus tout droit de la ferme ou de l'atelier de l'artisan, de découvrir la richesse et la diversité du terroir vendéen. Vous y trouverez des produits de notre région frais et de qualité : bière, vin, miel, confiture, moquette, farine, lapins, volailles, porc, canard, pain, fromage, huîtres, escargots, brioche, pigeon, sel, roses, pommes... Privilégiant le contact direct du producteur au consommateur, c'est aussi l'occasion de rencontrer des femmes et des hommes passionnés et passionnants, toujours prêts à parler de leur métier.

Grâce à la présence de foodtruck, vous aurez la possibilité de manger sur place.

Animations gratuites pour les enfants



EN 2018, L'ASSOCIATION « AU CŒUR DE LA NATURE » FÊTE SES 20 ANS

Pour l'occasion, les membres de l'association préparent un salon les samedi 5 et dimanche 6 mai 2018. Organisé en partenariat avec la commune et d'autres associations, cet événement « Nature » réunira une foire exposition autour des volailles, des oiseaux, des Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC); des expositions de photos animalières et de tableaux et différentes animations

CONTACT

acn85@au-coeur-de-la-nature.asso.fr
www.au-coeur-de-la-nature.asso.fr



A NOTER DANS VOS AGENDAS

DATES DES MARCHÉS DE PRODUCTEURS

LE DIMANCHE

15 OCTOBRE

de 9h à 17h à Chaillé-sous-les-Ormeaux

LE SAMEDI 29 JUILLET,

marché nocturne de 18h à 23h

parking de la coulée verte à Saint-Florent-des-Bois.

Animations gratuites pour les enfants, concert des Idle Fingers, restauration sur place



LA MUNICIPALITÉ MET EN PLACE SON 2^{ÈME} PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)



Dans le cadre de la refondation de l'école et de la réforme des rythmes éducatifs en 2014, la commune s'est engagée à l'élaboration d'un Projet Educatif Territorial (PEDT) pour 3 ans.

Le PEDT formalise une démarche de territoire, permettant de traduire l'engagement des différents partenaires à coordonner leur action sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant, dans un souci de cohérence et de qualité éducative.

Un bilan positif pour le premier PEDT

Grâce à la volonté des partenaires (enseignants, associations, représentants Délégués Départementaux de l'Education Nationale...), le bilan du premier PEDT (2014-2017) est assez positif. Le rythme scolaire est désormais établi sur 4 journées et demie avec des horaires distincts selon les territoires : Chaillé et Saint-Florent.



Depuis septembre 2016, tous les élèves des écoles publiques peuvent participer aux Temps d'Activités Péri-éducatifs (T.A.P.)

Le passage en commune nouvelle a permis de mutualiser les animateurs ; ils interviennent sur les Temps d'Activités Educatifs (TAP) sur les 2 écoles publiques de Rives de l'Yon. Grâce à la coordination du dispositif sur l'ensemble du territoire, les enfants ont ainsi la possibilité de découvrir un large choix d'activité dans le domaine sportif (tchoukball, jeux d'opposition et escrime, futsal...), dans le domaine artistique (créations manuelles, participation au projet de l'art aux enfants en collaboration avec l'école d'art de la ville de la Roche, activité culinaire...), dans le domaine environnemental (fabrication de nichoirs et de maison à insectes, animations en collaboration avec la Maison des Libellules..) sans oublier les notions de vivre ensemble et de citoyenneté et la participation du concours des droits de l'enfant.

Le dispositif CLAS est étendu aux élèves de l'école de la Vallée de l'Yon

En parallèle à cela, les actions enfance évoluent par la mise en place d'un CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) sur l'ensemble du territoire. Ce dispositif permet de compléter les apprentissages scolaires, de manière ludique et variée. En collaboration avec les équipes enseignantes, trois groupes de 5 à 7 enfants participent à des activités après la classe.

COLLECTE PAPIERS



Les membres de l'Association de Parents d'Élèves de l'école de la Vallée de l'Yon à l'occasion de la collecte de janvier

Quand la collecte de papier finance les projets

Depuis janvier 2017, nos papiers, prospectus, magazines ne doivent plus être jetés dans les sacs jaunes mais dans les colonnes de tris collectifs. Sur notre commune des opérations de collecte sont menées par l'Association des Parents d'Élèves de l'école publique de Chaillé et par les écoles Françoise Dolto de Saint-Florent pour valoriser ce papier et sensibiliser au recyclage et aux éco-gestes.

3 fois par an, l'Association de Parents d'Elèves (APE) de l'école publique de la Vallée de l'Yon organise une collecte de journaux

Les journaux récoltés sont apportés à entreprise Igloo France Cellulose à la Chapelle Achard pour être transformés en isolant. Une tonne de journaux récoltés, c'est 140 euros pour l'association. Le 30 janvier, l'association a perçu 355 euros pour financer différents projets de l'école publique. La prochaine collecte aura lieu le samedi 3 juin 2017 de 10h à 11h sur le parking de l'école de la Vallée de l'Yon de Chaillé-sous-les-Ormeaux. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, un membre de l'association se déplacera pour venir chercher vos journaux. Il est également possible de les déposer dans un bac de collecte à l'entreprise Cantin à Chaillé-sous-les-Ormeaux. N'hésitez pas à en parler autour de vous.



Un partenariat entre les écoles F. Dolto de Saint-Florent, de la Vallée de l'Yon et Véolia

Autre initiative sur notre territoire : les écoles F. Dolto, l'école de la Vallée de l'Yon et Véolia mettent en place une collecte de papier au sein des établissements scolaires. Le papier est racheté par l'entreprise qui le recycle. Pour réunir de très grandes quantités de papier en vue d'augmenter la faisabilité d'un rachat de matière, chacun est invité à venir déposer proprement ses papiers dans les écoles.

Avec cette prestation, les projets des écoles obtiennent un soutien et les enfants sont sensibilisés aux éco-gestes quotidiens. L'entreprise met à la disposition des écoles différents kits de sensibilisation à l'environnement destinés aux élèves et aux professeurs : jeux éducatifs, vidéos sur la valorisation, cahiers d'initiation au recyclage...

CONTACTS

Pour l'Association de Parents d'Élèves de Chaillé
Benoît JOLLY, président

07 81 08 99 09

ape.ecoledechaille@gmail.com

En cas d'incapacité à se déplacer, merci de prendre contact avec l'association au 02 72 71 24 97

Ecoles F.DOLTO

Christophe BLANCHARD, directeur

02 51 46 73 65

ecolefd.saintflorent@wanadoo.fr

Vincent PEROCHEAU, directeur

02 51 46 75 38

ce.0851373f@ac-nantes.fr

Ecole de la Vallée de l'Yon

Céline VIVIEN, directrice

02 51 34 99 15

ce.0850249j@ac-nantes.fr

FÊTE DE FIN D'ANNÉE DES ÉCOLES PUBLIQUES FRANÇOISE DOLTO : ENTRE DÉFI ET MAGIE...

Les membres de l'Amicale des Ecoles Publiques préparent la Fête de Juin sur le thème de Fort Boyard. Ouverte à tous, cette manifestation se déroulera le samedi 17 juin 2017 dans l'enceinte des écoles F. Dolto.

L'après-midi permettra aux élèves de présenter leurs danses préparées avec leurs enseignants. Petits et grands pourront profiter des stands de confiseries, pêche à ligne, tir au but, maquillage, château gonflable...

Le soir menu fouées et spectacle de magie-cabaret familial avec Olivier le Magicien vous sont proposés.

CONTACT

Julie BUCHET, présidente 5 rue de la liberté
Saint-Florent-des-Bois 06 80 60 68 85
amicale.saintflorentdesbois@gmail.com

« La fouée est une petite boule de pain, cuite au four et fourrée encore chaude de rillettes, de champignons, de mogettes ou de beurre, selon les régions. »



QUOI DE NEUF À RÉCRÉ AUX BOIS ?

Actuellement, l'équipe d'animation s'active autour des activités du mercredi sur « Les Monstres de la galaxie ».

Les séjours de cet été sont en cours d'élaboration et vous seront présentés lors de l'Assemblée Générale de l'association en juin.

Les membres du bureau de Récré aux Bois sont sans cesse en recherche d'idées nouvelles pour permettre aux enfants de s'enrichir et de passer de bons moments les mercredis et pendant les vacances. L'association ouvre « ses portes » à toute personne souhaitant intégrer le conseil d'administration pour continuer à faire vivre les projets pour les enfants de notre commune.

CONTACT

Lionel POTTIER, président
18 rue de La Liberté
Saint-Florent-des-Bois
02 51 40 86 40
contact@recreauxbois.fr



LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SAINT SAUVEUR S'INITIENT À LA PERMACULTURE DANS LE JARDIN DE L'ÉCOLE

La permaculture, c'est l'action raisonnée de l'Homme dans le jardin, pour permettre aux végétaux et aux animaux de se développer en laissant le plus de place possible à la nature « sauvage ».

Sous l'impulsion et les conseils avisés de quelques parents, le jardin a été remis en état pour laisser passer la lumière. Les arbres morts ont été élagués et les espèces envahissantes enlevées. En concertation avec les enseignantes, des espaces de culture (des carrés de jardin sous paillage) et de cueillette (entretien des fruitiers et ronciers) ont été réalisés. Des lieux d'observation ont été installés pour favoriser l'étude des animaux du jardin (un totem à insecte dans le tronc d'un arbre, des boules de graisse dans le pommier, des cachettes pour les petits animaux, dans des tas de bois)

Avec l'arrivée du printemps, les élèves vont désormais contribuer à apporter couleur et saveur dans le jardin en faisant pousser des fleurs et des légumes... étape indispensable pour une découverte sensorielle du jardin.

CONTACT

Stéphanie BORDET, directrice
25 rue de la maire
Chaillé sous les Ormeaux
02 51 34 97 22 (pour contact en dehors des heures de classe)
stsauveur85@free.fr



Installation de boules de graisse dans le pommier du jardin...

ACLE

Des idées pour préparer ton été

Le club junior et le foyer des jeunes sont des accueils de loisirs 11/17 ans. Ils sont gérés par le secteur jeune de l'Association Culture Loisirs et Expression (ACLE). Le bureau est composé d'adultes et de jeunes adhérents qui se réunissent régulièrement, avant les vacances scolaires. Ces réunions sont l'occasion de faire le bilan des actions menées, de réfléchir au fonctionnement du foyer en période scolaire et au programme des vacances, de lancer de nouveaux projets et d'échanger avec les partenaires.

Organisation de la fête de la musique

L'ACLE Foyer des Jeunes en partenariat avec la municipalité organise la fête de la musique le vendredi 16 juin. A partir de 21h et jusqu'à 2h, venez profiter de concerts gratuits sur la place de l'Avenir et la place de l'église (en cas de mauvais temps, elle se déroulera dans la salle de sports de Saint-Florent).

Les animateurs du foyer qui coordonnent l'organisation de cet événement invitent les musiciens et danseurs qui souhaiteraient se produire à les contacter.

Participation à la 5ème édition de Festi'Jeunes

Les jeunes des communes de Nesmy, Aubigny-Les Clouzeaux, Landeronde, Mouilleron-le-Captif et Rives de l'Yon sont invités à se retrouver le mercredi 12 juillet, à Nesmy pour Festi'Jeunes. Mise en place par les animateurs jeunes des communes de la couronne yonnaise, ce rassemblement festif a pour but de favoriser les échanges entre les jeunes inscrits dans les structures jeunesse et de les sensibiliser aux risques liés aux consommations de produits psychoactifs. Plusieurs ateliers seront proposés pour l'occasion.

Un séjour en Angleterre avec le Comité d'échanges avec les pays étrangers

Du jeudi 13 au jeudi 20 juillet, le comité d'échanges avec les pays étrangers organise un séjour en Angleterre. 12 places sont réservées aux jeunes adhérents du foyer. Au programme de ce séjour d'une semaine sont prévus 5 jours à Silkstone en famille d'accueil avec visites du collège local, du château de Windsor, du stade de Manchester United, échanges avec les jeunes de la ville et pour clôturer ce voyage, une journée et une nuit à Londres.

Temps forts et activités ludiques au programme de l'été

Comme à chaque vacances scolaires, les animateurs du foyer proposeront, aux jeunes âgés de 11 à 17 ans, des activités et des sorties telles que O'Gliss park, char à voile, soirées défi... Le programme complet et détaillé sortira à la fin du mois de juin.

CONTACT

Florian BRETHOMÉ, directeur
Vanessa BLANCHARD, animatrice

Espace Jeune
Espace Liberté
Saint-Florent-des-Bois
06 24 34 37 05

foyerdesjeunes2@wanadoo.fr



A NOTER DANS VOS AGENDAS

Fermeture du foyer entre le

SAMEDI 5 AOÛT
ET LE LUNDI 21 AOÛT



LA BOURSE AU JEUNES BÉNÉVOLES

Vous êtes âgé de 16 à 25 ans, Vendéen et bénévole actif dans une association ?

Par ces actions bénévoles essentielles pour le territoire, vous montrez l'exemple et transmettez cette culture du don. Afin de saluer votre engagement, le Département souhaite récompenser les jeunes du département qui s'investissent bénévolement en proposant une bourse qui financera une partie de votre permis de conduire ou de vos études supérieures.

CONTACT

www.benevolat.vendee.fr



L'AMICALE LAÏQUE ET L'ÉCOLE DE LA VALLÉE DE L'YON

Depuis sa création en 1938, l'Amicale Laïque œuvre pour développer le bien vivre ensemble et défendre la liberté de conscience, l'égalité des droits entre hommes et femmes, l'émancipation des êtres humains et des savoirs, la liberté de penser, la liberté de s'exprimer, la tolérance, le respect de l'autre... Son action répond ainsi aux objectifs fixés par le P.E.D.T. (Projet Éducatif de Territoire) de la commune de Rives de l'Yon.

Tout au long de l'année, l'association organise des manifestations ; les bénéfices générés par celles-ci permettent de financer des activités pédagogiques, du matériel et des sorties culturelles pour les élèves de l'école de la Vallée de l'Yon.

La section théâtre de l'Amicale ne cesse de s'étoffer avec des nouveaux talents.

Vous aimez le théâtre, avez le goût du spectacle et de la mise en scène, venez rejoindre les comédiens de la troupe «Chantier» ! Elle se produit sur la commune et aux alentours.

CONTACT

Mauricette BLANCHET

02 51 34 99 29

06 42 18 90 92

mauricette-blanchet85@orange.fr



DATES À RETENIR

DIMANCHE 11 JUIN

Cabaret de l'école de musique « Musique-sous-les-Ormeaux » à la salle polyvalente de Chaillé.

SAMEDI 1ER JUILLET

fête d'été au pont de Chaillé co-animée par l'Amicale Laïque, l'association de parents d'élèves, l'équipe pédagogique et les ATSEM, est l'occasion de proposer le spectacle de fin d'année des enfants de l'école.

LE COMITÉ DES FÊTES DE CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX, CONVIVIALITÉ ET FESTIVITÉS POUR 2017

Le Comité des fêtes vous propose un programme d'animations riche pour cette année :



A NOTER DANS VOS AGENDAS

VENDREDI 14 JUILLET

concours de pétanque et feu d'artifice

DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE

randonnée équestre. En 2016 plus de 130 chevaux ont sillonné notre belle vallée.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

organisation du Téléthon

MARDI 12 DÉCEMBRE

Arbre de Noël des enfants pour les écoles de Chaillé et du Tablier.



«Au revoir Guy et merci pour tout...

Pour ta disponibilité aux autres, à travers tes heures, tes mois, tes années passés au sein du comité des fêtes de Chaillé-sous-les-Ormeaux.

Une trentaine d'années en qualité de membre actif, dont une dizaine en tant que président... Passionné de chevaux, de nature, tu as valorisé notre écrin de la vallée de l'Yon en créant le rallye équestre des «trois gués», qui connaît une réussite croissante tous les premiers week-end d'octobre.... fédérateur tu as trouvé les bénévoles pour gérer au mieux cette énorme machine d'animation équestre....

Bons souvenirs.

Amitiés à ton épouse Marinette et tes enfants, petits enfants.»

CONTACT

Bruno BESSE, président

02 51 34 90 97

bruno.besse85@orange.fr



LE COMITÉ D'ÉCHANGES AVEC LES PAYS ÉTRANGERS (CEPE) PRÉPARE LES ÉCHANGES DE L'ÉTÉ

Réservez votre place pour le voyage en Angleterre

Du 13 au 20 juillet, le Comité d'Échanges avec les Pays Étrangers (CEPE) organise un séjour dans sa commune jumelle de Silkstone en Angleterre. Le programme de ce voyage est le suivant : visite des écoles et du collège de la ville, randonnée, participation à des jeux sportifs, barbecue, soirée festive, visite de Manchester, du stade de Manchester United, du musée des sciences et journée sur la côte. Sur le chemin du retour, une visite du château de Windsor ainsi qu'une journée à Londres sont prévues.

Participez à l'accueil des Roumains de la ville jumelle de Crasna

Du 23 au 30 août 2017, un groupe de Roumains sera reçu à Rives de l'Yon. Le CEPE élabore actuellement le programme de ce séjour axé sur la découverte des traditions, des coutumes locales et de la vie quotidienne. Vous souhaitez accueillir des personnes chez vous, participer aux activités et aux soirées proposées, animer des ateliers ... contactez l'association. Renseignements au 06 75 32 78 35.

CONTACT

Jean-Pierre IMBERT, président

02 51 31 46 83

Marie TESSON

02 51 31 91 37

comitechangestflorentdesbois@laposte.net



EN MARCHÉ AVEC L'ASSOCIATION DES AGRICULTEURS DE RIVES DE L'YON

Les membres de l'association des agriculteurs de Rives de l'Yon préparent le tracé de la randonnée qu'ils organisent tous les ans au printemps. Ils vous donnent rendez-vous le dimanche 11 juin entre 9h et 10h pour un départ du village de la Vergne à Saint-Florent-des-Bois. Au retour de votre randonnée, vous êtes invités à partager un repas cuisiné avec les produits des fermes locales.

Tous les détails seront disponibles prochainement dans la rubrique Agenda du site de Saint-Florent-des-Bois ou au 06 89 70 18 27.

CONTACT

Norbert GALERNEAU, président

06 25 06 60 62

natalie@wanadoo.fr



A NOTER DANS VOS AGENDAS

Une lecture à haute voix est proposée aux enfants

LES 1^{ERS} SAMEDIS DU MOIS DE 11H00 À 12H00.



LIRE SOUS LES ORMEAUX, LE PLAISIR DE LIRE

Vous aimez lire, vous documenter, découvrir les nouveautés littéraires ?

A la bibliothèque de Chaillé, vous avez accès à :

plus de 4 000 ouvrages

une centaine de nouveautés achetées chaque année

une centaine d'ouvrages prêtés par la Bibliothèque de Vendée chaque trimestre.

- **pour les enfants** : des albums jeunesse, des documentaires, des livres, des BD.
- **pour les ados et les adultes** : des romans, des BD, des documentaires.

Une équipe de bénévoles est à votre service pour répondre à votre demande dans un lieu spacieux et chaleureux.

Alors, n'hésitez plus ! Inscrivez-vous !

La cotisation s'élève à 6€ pour l'année et par famille.

N'hésitez pas non plus à venir rejoindre l'équipe de bénévoles : il s'agit d'assurer une permanence par mois ; 3 réunions sont fixées dans l'année ; et des projets qui n'attendent que vous pour se réaliser !

La bibliothèque de Chaillé-sous-les-Ormeaux vous accueille :

- *Le lundi de 16h30 à 17h30*
- *Le mercredi de 16h30 à 18h00*
- *Le samedi de 10h30 à 12h00*

CONTACT

Dominique DREILLARD
8 rue des Prés Martin - Chaillé
02 51 34 90 31
bibliotheque.chaille@orange.fr

LES NOÇURS DOS UMIAS CULTIVENT LA TRADITION

Par des animations lors de diverses manifestations ou par des échanges avec d'autres groupes folkloriques, le groupe des Noçurs Dos Umias pérennise la manière qu'avaient nos aïeux de se distraire au début du siècle dernier.

Toujours dynamique après 35 années d'existence, le groupe ne cesse de se renouveler. Que vous soyez jeunes ou moins jeunes, si ces activités vous intéressent, n'hésitez pas à prendre contact.

CONTACTS

Thérèse GUILLET, présidente
11bis rue des Sorbiers
Saint-Florent-des-Bois
02 51 31 72 39
guilletterese@orange.fr

Henri PERROCHEAU
16 rue du Val d'Yon
Chaillé-sous-les-Ormeaux
02 51 34 97 39
henri.perrocheau85@orange.fr



LA SATAF PRÉPARE SON SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

La Section Atelier Théâtre de l'Association Fo l'Avaine propose des cours de théâtre les lundis et mardis aux enfants et jeunes de 3 à 17 ans. Les ateliers sont encadrés par Mathilde Martineau, comédienne professionnelle.

Les jeunes comédiens des ateliers vous invitent à découvrir leur spectacle de fin d'année le samedi 27 mai à 20h30 et le dimanche 28 mai à 14h30 à la salle de l'Avenir à Saint-Florent-des-Bois.

CONTACT

Co-Responsables

Karine SILLON

02 51 40 93 56

Anne BOULANGER

02 51 31 48 54

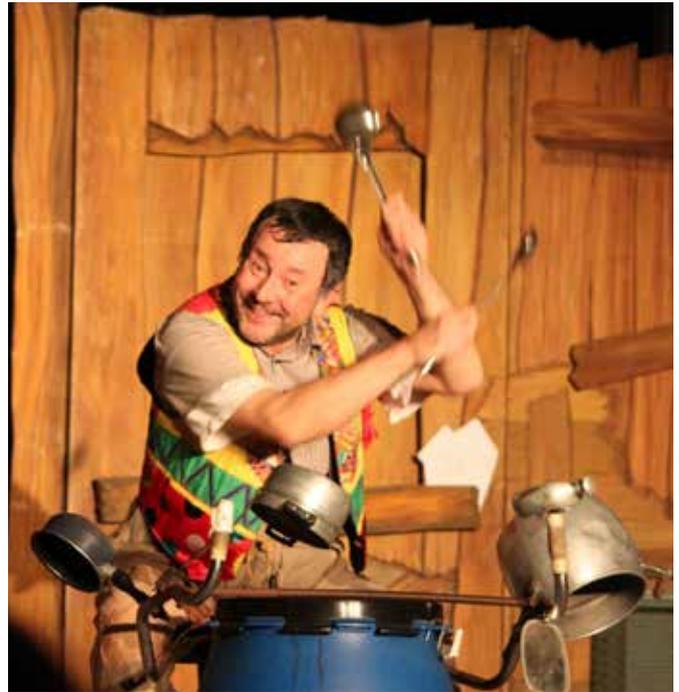
sataf.saintflorent@orange.fr



A NOTER DANS VOS AGENDAS

Les inscriptions aux ateliers de l'année prochaine se feront

SAMEDI 9 SEPTEMBRE
DE 10H 12H (le lieu reste à définir)



ASSOCIATION CULTURE LOISIR EXPRESSION, SECTEUR ADULTES

L'ACLE secteur adultes propose des ateliers ouverts à tous les adhérents de l'association.

Zoom sur les activités proposées

Ouverts aux débutants de tous âges, les ateliers informatiques se déroulent le 2ème jeudi du mois à 18h à l'Espace Jeunes à Saint-Florent-des-Bois. Les personnes intéressées sont invitées à venir à l'atelier avec un ordinateur portable.

Le 3ème dimanche de chaque mois, selon la météo, l'association organise une promenade équestre avec Honorine de la ferme des Longs Crins. Les balades sont limitées à 5/6 cavaliers.

Le fait maison à la cote ! le retour des ateliers de cuisine

Nouveauté pour cette année 2017, l'association propose des cours de cuisine dispensés par Jacques-Pierre COLL, cuisinier à la retraite à la salle de l'Avenir de Saint-Florent-des-Bois. Cet ancien responsable du restaurant scolaire de Corpe, passionné par son métier, souhaite partager son savoir-faire à l'occasion d'atelier de cuisine.

Il vous donne rendez-vous le 27 avril, 4 mai, 1er, 16 et 22 juin à 18h.

Les thèmes des ateliers seront fixés en amont par les participants. Les cours sont limités à 6/7 participants.

CONTACTS

Atelier informatique
et promenade équestre
Claude NOUGAREDE
06 24 41 11 52

Atelier de cuisine
Catherine BEAUPEPIN
02 51 42 98 62
(laisser un message en cas d'absence)
lcbeaupepin@orange.fr



LE GARDON CHAILLEZAIS

500 adhérents à l'association pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique « Le Gardon Chaillezais »

Par l'achat de leur carte de pêche (pêche loisir et pêche sportive), les adhérents de l'association participent :

- à la gestion des droits de pêche
- à la surveillance de la qualité de l'eau
- à la protection et à la surveillance des milieux aquatiques
- à la lutte contre le braconnage
- à la sauvegarde, à la protection et à la restauration de la biodiversité
- aux travaux et interventions de mise en valeur piscicole, tels que les inventaires, la constitution de réserves, l'aménagement de frayères et opérations de repeuplement
- à l'organisation et à la connaissance de la pratique de la pêche et à toutes les actions en faveur de la promotion de la pêche loisir et de la pêche sportive.

Attentifs aux questions environnementales et à la préservation de la biodiversité, les pêcheurs membres de l'association suivent de près la mise en œuvre nationale pour la restauration de la continuité écologique des cours d'eau.

CONTACT

Jean-Marie BESSE
13, rue de la Mairie
CHAILLE SOUS LES ORMEAUX
06 09 75 03 79
jm.besse55@gmail.com



A NOTER DANS VOS AGENDAS

CHALLENGE DE LA VALLEE DE L'YON
Compétition de pêche à la truite

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

Sur le secteur Aubonière/Piquet
Cette compétition avec emplacement libre réservée aux détenteurs de carte de pêche sera limitée à 100 pêcheurs.



LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE MUSIC AD'LIB RÉPÈTENT LEURS GAMES

L'audition des élèves de l'école de musique du 2 juin 2017 permettra d'apprécier le travail des musiciens effectué lors de l'année écoulée. Ce sera aussi l'occasion d'entendre l'atelier chorale « Kids de l'Yon » et la chorale adultes « Rives de l'Yon » qui ont démarré en septembre 2016.

La remise des diplômes du 26 juin récompensera le travail des élèves de l'école de musique. Venez les encourager.

CONTACT

Annette LIGNEAU Présidente
02 51 46 20 51
02 51 31 91 33
06 07 97 75 59
musicadlib@orange.fr & Facebook



LE SASF FOOTBALL

Convivialité et plaisir du jeu

«La performance par le plaisir du jeu» telle est la philosophie du club qui mise sur la formation de ses jeunes joueurs et vise l'épanouissement de chacun. Les bénévoles du club, dirigeants, entraîneurs font vivre le club et contribuent largement à son dynamisme. Organisation des matchs, préparation des tournois, entraînement des équipes, tenue du bar... sont autant de domaines dans lesquels les membres s'investissent tout au long de la saison.

Des tournois pour partager la passion du foot

Après la réussite du festival départemental U13 Pitch, organisé le 1er avril avec le Comité Départemental, le club de football Saint-Florentais prépare le tournoi U11 et U13 qui aura lieu le 24 juin prochain. 16 équipes vendéennes et sarthoises sont engagées soit 320 jeunes réunis pour pratiquer du football plaisir avant tout. Le tournoi débutera à 9h15 ; remise des récompenses à partir de 17h30. Venez nombreux encourager ces jeunes pousses !

CONTACT

Christophe CHAUVEAU
christophe.chauveau442@orange.fr



Tous les lundis, une équipe de bénévoles vient remettre les terrains en bon état après les matchs du week-end

SAINT-FLORENT TENNIS DE TABLE

Le SFTT accueille des licenciés toute l'année

Créé depuis 7 ans, le club compte à ce jour 47 licenciés de 9 à 71 ans, dont 5 féminines, répartis en 3 catégories : 14 jeunes ; 8 séniors « Loisirs » ; 25 Séniors championnat.

5 équipes sont engagées cette année en championnat : 1 équipe jeune en Minime qui évolue en D1, 4 équipes seniors qui évoluent en D2, D3, D4 et D5.

Si vous souhaitez participer aux entrainements du club, n'hésitez pas à contacter l'association.

CONTACT

Didier GROLLIER
06 52 07 30 29
d.grollier@orange.fr
<http://sftt85.e-monsite.com/>



Tournoi des non licenciés le 10 septembre 2016

SUD YON BASKET CLUB

Dernière phase de championnat pour les équipes du SUD YON Basket Club

De bons résultats sportifs

Les U11 M, U11 F1, U15 M et U20 F1 ont pu évoluer au plus haut niveau départemental. En ce qui concerne les équipes seniors, elles effectuent, elles aussi un très bon championnat, en se situant en haut de tableau. Comme l'année passée, l'équipe fanion masculine réalise un beau parcours en challenge de Vendée puisqu'elle a été qualifiée pour disputer les ¼ de finale le 8 avril dernier, à Boufféré contre la Chaize Giraud. Les derniers matchs de championnat se dérouleront le dimanche 30 Avril à la salle de Chaillé-sous-les-Ormeaux. Nous serons heureux de vous accueillir et fêter, tous ensemble, cette fin de saison.

Le Basket s'invite dans les écoles

Marie, éducatrice au club, poursuit sa mission auprès de tous les jeunes de Rives de l'Yon et des communes voisines, en animant des activités de « basket école ». Une dizaine de classes a ainsi pu bénéficier de ses interventions.

Les bénévoles formés à l'e-marque

Depuis le mois de janvier, le club a dû former quelques bénévoles à l'e-marque (table de marque numérique) afin d'assurer l'organisation des matchs de championnat pré-régional.

CONTACT

Pierrig COUTAND

06 29 95 85 59

polecommunication.sudyonbc@gmail.com

secretariat.sudyonbc@gmail.com

<http://club.quomodo.com/sudyonbasketclub/>



A NOTER DANS VOS AGENDAS

2 JUIN

Assemblée Générale du club
à Chaillé-sous-les-Ormeaux



Basket école (avec les élèves de CM de l'école du Tablier)



Formation à l'e-marque



Le SUD YON BC au RVBC championnat Ligue 2 le 10/12/2016



Les U11F1 une de nos équipes jeunes évoluant au niveau 1 départemental

LA MAISON DES LIBELLULES

« En terre d'argile », la nouvelle exposition de la Maison des libellules

En 2017, la Maison des libellules explore un patrimoine naturel et historique local, l'argile. Cette thématique est l'occasion de valoriser les acteurs du territoire qui s'appuient sur cette ressource locale : la poterie de Nesmy, la société Argilus-Gillaizeau et le vigneron Jean-Marc Tard du Domaine des Jumeaux à Chaillé-sous-les-Ormeaux. Enfin, cette exposition est une invitation à utiliser l'argile dans notre quotidien. De la salle de bain à l'atelier créatif, cette terre n'a pas fini de vous surprendre !

Programme des animations

● *Dimanche 4 juin, Rendez-vous aux Jardins*

Visite guidée du potager, ateliers et partage de graines

Le dimanche, le potager et ses graines sont à l'honneur. Profitez-en, visite libre, visites guidées et ateliers sont gratuits !

De 14h à 19h, visite libre des expositions et du jardin.

A 14h30 et à 16h30, Atelier familles au potager

Venez partager un moment de convivialité dans le potager de la Maison des libellules en mettant les mains dans la terre ! Des ateliers attendent les petits et les grands.

15h30 et 17h30, Partage d'histoires et de graines

Le jardinier vous fera découvrir son potager, ses habitants, ses secrets et ses plants.

Apportez vos graines et partagez-les. Le jardinier sera ravi d'échanger ces précieuses semences.

Inscription conseillée

● *Jeudi 8 juin, Soirée natur'ailes* *«Texas l'étoile solitaire»*

Soirée projection et échange avec Cécile Clocheret

Depuis son indépendance arrachée au Mexique en 1836, on le surnomme The Lone Star State, « l'étoile solitaire ». Un vent de liberté souffle sur ces terres de cowboys et de pétrole qui fascinent... ou exaspèrent !

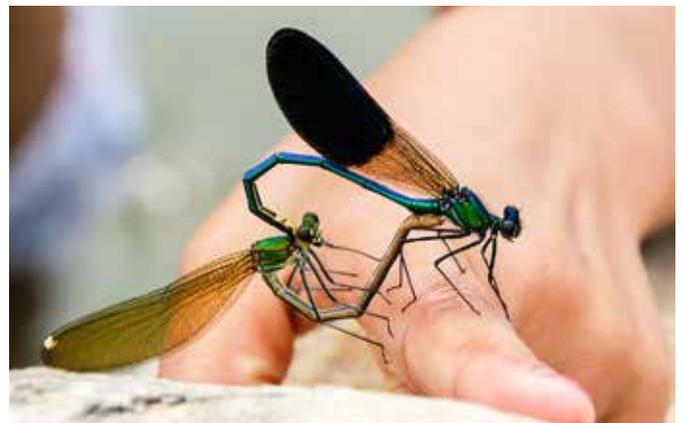
Au-delà des clichés, Dallas, San Antonio, Galveston ou Austin surprennent par leur riche patrimoine, leur ADN hispanique, leur amour pour l'art contemporain ou la musique. Certes, on y fabrique toujours des bottes de cowboys... mais avec un look terriblement moderne. Immensités arides, vallée du Rio Grande, architectures vertigineuses... dans ce vaste État américain, on dit que tout est plus grand qu'ailleurs, même le ciel !

A 20h30 - Sur inscription

Tarifs : 4 € adulte, gratuit - de 15 ans

CONTACT

La Maison des libellules
02 51 06 03 15
contact@maisondeslibellules.fr
www.maisondeslibellules.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

**Ouverture de la Maison des libellules en juin :
Tous les jours sauf le samedi : 14h à 18h**

Tarifs :

- Adultes 5 €
- Enfants de 6 à 15 ans 3,50 €
- Gratuit pour les moins de 6 ans

La visite comprend l'exposition permanente, l'exposition temporaire *En terre d'argile* et le jardin.
www.maisondeslibellules.fr

RETOUR PHOTOS





4

8

12

16

3

7

2

- 1- Lundi 6 février, les membres du Conseil des Sages se réunissent en séance plénière.
- 2- Le 10 février, vernissage de l'exposition de Corine Saint-Blancat « Natures humaines, Paysages habités ».
- 3- Le samedi 21 janvier 2017, l'association ACLE (Association Culture Loisirs Expression) secteur Québec a réuni dans le cadre de ses échanges franco-canadiens, anciens et futurs candidats au voyage, pour préparer le prochain séjour qui aura lieu du 13 au 27 juillet 2017, à l'Avenir (près de Drummondville - commune jumelée avec la Roche sur Yon) au Québec.
- 4- L'Association des Agriculteurs des Rives de l'Yon s'est tenue le 16 Février. Pour les membres de l'association, la journée a débuté avec la visite du site « Argilus » à la Bretaudière de Chaillé-sous-les-Ormeaux.
- 5- Les enfants ont rendu visite à leurs aînés de la résidence des Coteaux de l'Yon pour jouer ensemble.
- 6/7 Les vacances des supers Héros !!!!
Les supers héros (Batman, Super Girl, ...) en personne sont venus confier la mission de refaire leur garde-robe pour leurs nouvelles aventures. Les enfants ont sculpté, dessiné, imaginé les nouveaux vêtements et accessoires des supers héros. Lors du défilé de mode du dernier vendredi les enfants ont pu montrer le travail qu'ils avaient réalisé à la trentaine de parent présent.
- 8- Le Crédit Mutuel Océan remet officiellement des maillots de foot aux dirigeants du SASF Football pour les jeunes joueurs du club
- 9- Le 3 mars, le SASF Football a reçu ses partenaires lors d'une soirée de remerciements.
- 10- Jeudi 9 mars, les différentes enseignes sur l'Espace Liberté (anciennement Pôle enfance, jeunesse, culture) ont été dévoilées.
- 11- Interchorale, le dimanche 12 mars 2017, l'école de musique Musiq Ad'Lib met à l'honneur 5 chorales.
- 12- Le lundi 20 mars, Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des Relations internationales sur le climat, a reçu les élus des nouveaux « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » pour signer des conventions d'appui financier et présenter les actions contribuant à la mise en œuvre de la COP21 au niveau local.
- 13- Portes ouvertes à l'école de la Vallée de l'Yon.
- 14-15- Festival U13 Pitch le samedi 1er avril. Après le Défi Jonglage, le Défi Conduite, le Quizz et des rencontres sur le terrain...C'est le club d'Aizenay en garçon et celui de Saint Georges de Montaigu en féminine qui remporte le Festival Foot U13 Pitch. Le Challenge des Parents Supporters remportés par le Vendée Fontenay Foot.
- 16- Samedi 1er avril, la Maison des libellules inaugure sa nouvelle exposition « En terre d'argile ».
- 17- Vendredi 7 avril, Annick Billon, sénatrice de la Vendée est reçue par les élus à la mairie.

RETOUR SUR LE WEEK-END ENVIRONNEMENT.

- 1- Vendredi 31 mars, 1ère conférence débat sur les thèmes de la haie bocagère et de l'entretien des pieds de mur. Une soirée animée par Frédéric SEGRETIN et Muriel COURTIAL (CAUE85).
- 2-3-4- Samedi 1er avril, 54 kg de déchets ont été ramassés par les élus du Conseil Municipal des Enfants à Saint-Florent et le Conseil Intercommunal des Enfants à Chaillé.
- 5- Distribution de compost par l'association des agriculteurs de Rives de l'Yon.
- 6- Nettoyage des cimetières organisé par les membres du Conseil des Sages.
- 7- Portes ouvertes des services techniques municipaux.

Agenda

DES MANIFESTATIONS



11 juin :
randonnée des agriculteurs
à Saint-Florent-des-Bois

16 juin :
fête de la musique par l'ACLE Foyer des
Jeunes
à Saint-Florent-des-Bois

16 juin :
assemblée générale de club de football
de Chaillé
à Chaillé-sous-les-Ormeaux

17 juin :
fête des écoles Françoise Dolto
à Chaillé-sous-les-Ormeaux

17 juin :
assemblée générale du Saint-Florent-
des-Bois tennis de table
à Saint-Florent-des-Bois

18 juin :
Marché Nature
à Chaillé-sous-les-Ormeaux

19 juin :
assemblée générale de la section gym
à Chaillé-sous-les-Ormeaux

24 juin :
tournoi de jeunes par le SASF Football
à Saint-Florent-des-Bois

25 juin :
moto-cross à
Chaillé-sous-les-Ormeaux

25 juin :
kermesse de l'école Notre Dame
à Saint-Florent-des-Bois

26 juin :
remise des diplômes de l'école de
musique de Saint-Florent
à Saint-Florent-des-Bois

JUILLET

1er juillet :
veillée historique par ARHVV

1er juillet :
fête d'été par l'Amicale laïque de Chaillé
à Chaillé-sous-les-Ormeaux

2 juillet :
marché nature
à Saint-Florent-des-Bois

14 juillet :
concours de pétanque et feu d'artifice
à Chaillé-sous-les-Ormeaux

14 juillet :
veillée historique par ARHVV
à Chaillé-sous-les-Ormeaux

16 juillet :
marché nature
à Chaillé-sous-les-Ormeaux

27 juillet :
repas annuel CATM
à Chaillé-sous-les-Ormeaux

28 juillet :
fête de l'accueil de loisirs
à Saint-Florent-des-Bois

29 juillet :
marché nocturne
à Saint-Florent-des-Bois

AOUT

6 août :
marché nature
à Saint-Florent-des-Bois

12 août :
match de foot de gala : La Roche Vendée
Football/Le Poirée-sur-Vie
à Saint-Florent-des-Bois

JUIN

4 juin :
marché nature et Foire aux œufs et aux
poussins
à Saint-Florent-des-Bois

5 juin :
Bal de printemps du Renouveau des
Ormeaux
à Chaillé-sous-les-Ormeaux

9 juin :
assemblée générale du Saint-Florent-
des-Bois handball
à Saint-Florent-des-Bois

9 juin :
assemblée générale de l'accueil de
loisirs Récré aux Bois
à Saint-Florent-des-Bois

10 juin :
tournoi de sixte par le club de football de
Chaillé
à Chaillé-sous-les-Ormeaux

11 juin :
cabaret de l'école de musique
de Chaillé-sous-les-Ormeaux

ANIMATIONS ESTIVALES ORGANISEES PAR L'OFFICE DE TOURISME



En juillet, l'Office de tourisme de la Roche sur Yon installe pour une soirée, au terrain du pont de Chaillé, un cinéma de plein air. En août, vous êtes invités à une soirée guinguette organisée sur le même site.

